

# RAPPORT D'ACTIVITE 2023

“Tout groupe humain  
prend sa richesse dans  
la communication, l'entraide  
et la solidarité visant à un but  
commun : l'épanouissement  
de chacun dans le respect  
des différences.”

---

FRANÇOISE DOLTO

*« Nous ne pouvons pas aider tout le monde, mais tout le monde peut aider quelqu'un ! »*

## SOMMAIRE :

<b>Bilan social</b> .....	Page 3
<b>Pôle Social</b> .....	Page 12
CHRS SHAS .....	Page 14
CHRS Urgence + .....	Page 17
CHRS HDF .....	Page 20
CHRS LI/UF .....	Page 23
CHU LA DIGUE .....	Page 26
Pension de familles .....	Page 29
Lieu d'accueil RSA .....	Page 32
<b>Pôle Urgence Santé et Précarité</b> .....	Page 35
ADJ .....	Page 36
Equipes mobiles hôtel .....	Page 39
Equipes mobiles santé et précarité .....	Page 43
Equipes mobiles PRAPS .....	Page 45
Equipes mobiles de rue .....	Page 47
Mission Ukraine .....	Page 49
<b>GEM LEO</b> .....	Page 52
<b>MECS HOPE</b> .....	Page 55
<b>Pôle Asile</b> .....	Page 71

SARL C2C PROVENCE

16 CHEMIN DU PARADIS

13500 MARTIGUES

BILAN SOCIAL

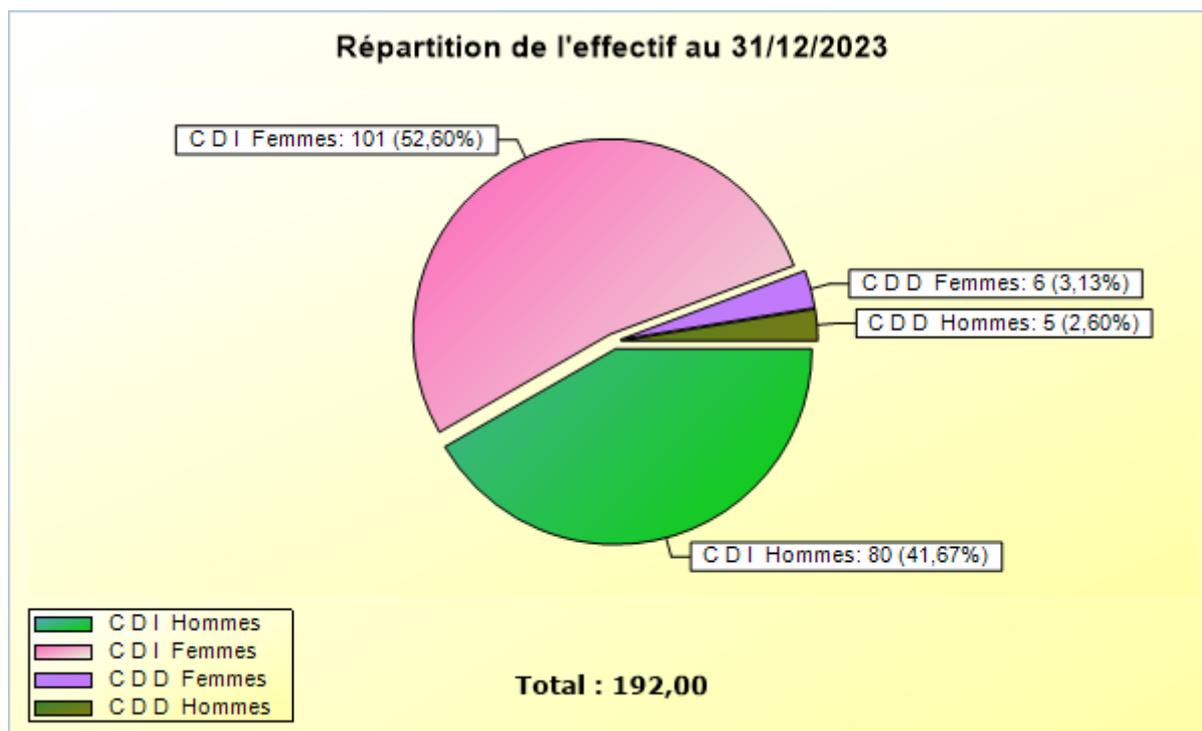
DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

ASSOCIATION SARA LOGISOL

24 RUE ALBERT MARQUET

13013 MARSEILLE

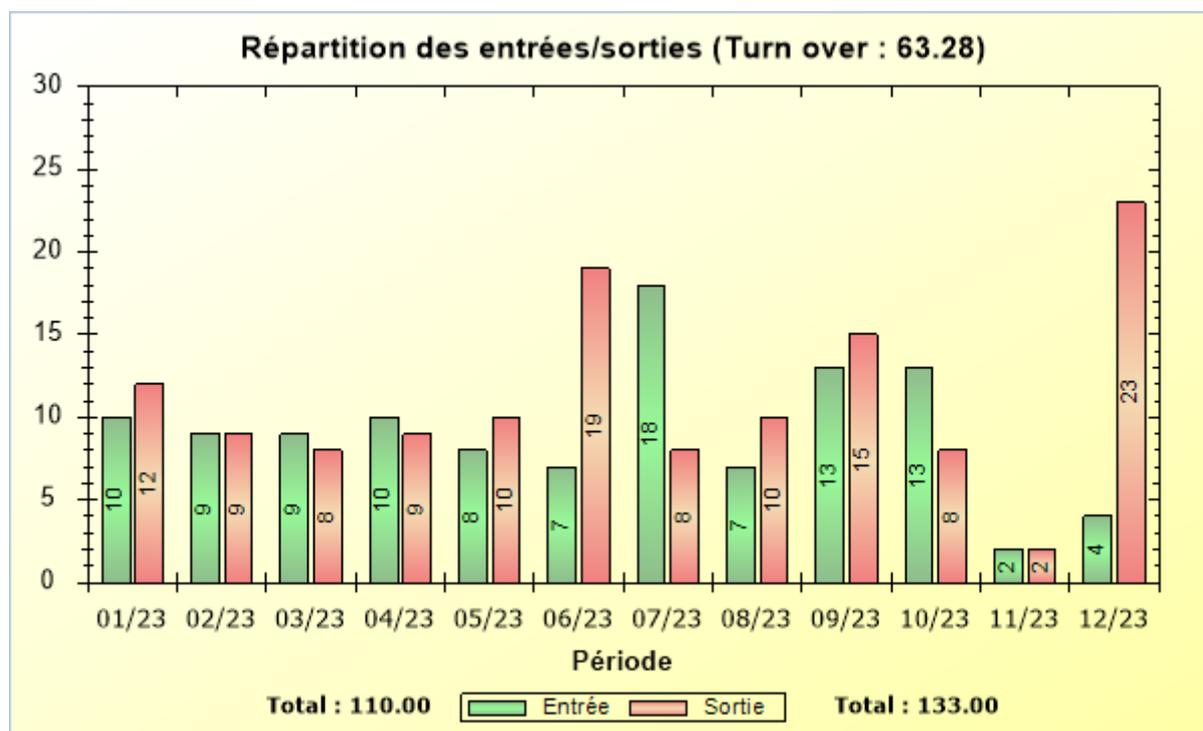




### Répartition de l'effectif par sexe au 31/12/2023

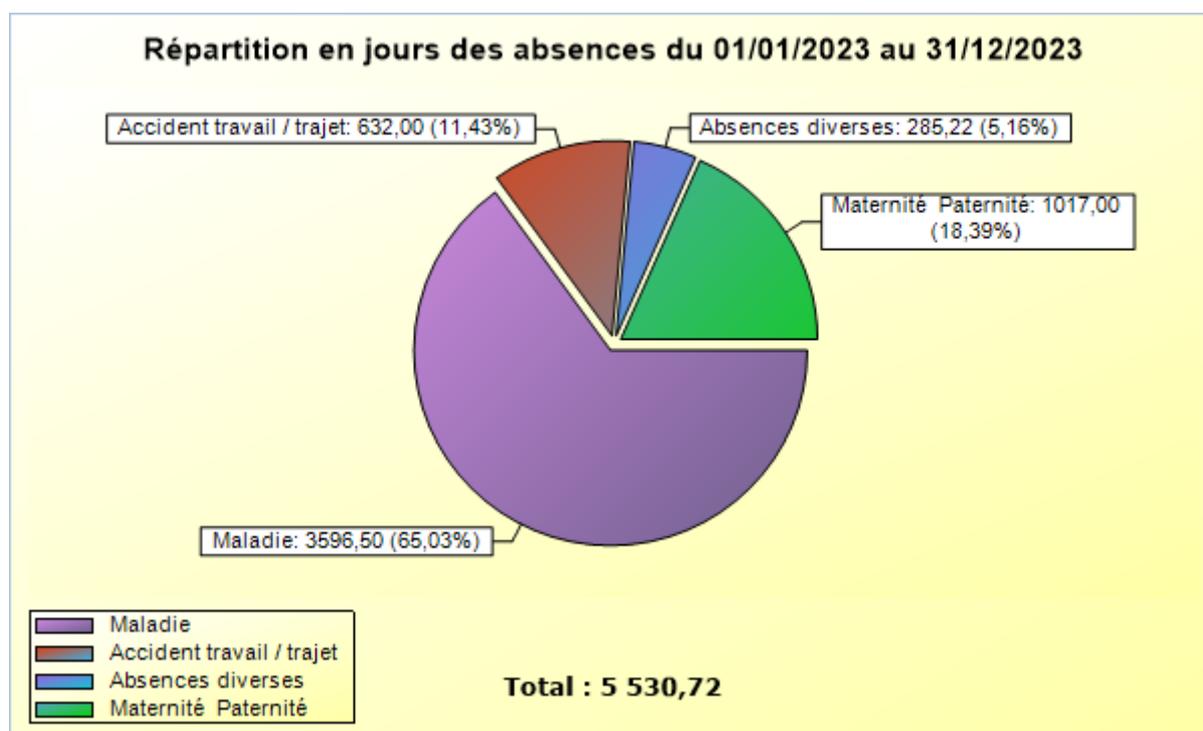
Catégorie	F	H	Total	CDI F	CDI H	Total	CDD F	CDD H	Total
Total	107	85	192	101	80	181	6	5	11

Répartition de l'effectif au 31/12/2023 et évolution depuis N-1						
Catégorie	Sexe	Total	CDI T.C.	CDI T.P.	CDD T.C.	CDD T.P.
	H	85	78	2	5	
	F	107	95	6	6	
<b>Total période N</b>		<b>192</b>	<b>173</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	
	H	83	68	2	13	
	F	115	100	6	9	
<b>Total période N-1</b>		<b>198</b>	<b>168</b>	<b>8</b>	<b>22</b>	
	H	2	10		- 8	
	F	- 8	- 5		- 3	
<b>Écart N-1 / N</b>		<b>- 6</b>	<b>5</b>		<b>- 11</b>	



## Absences

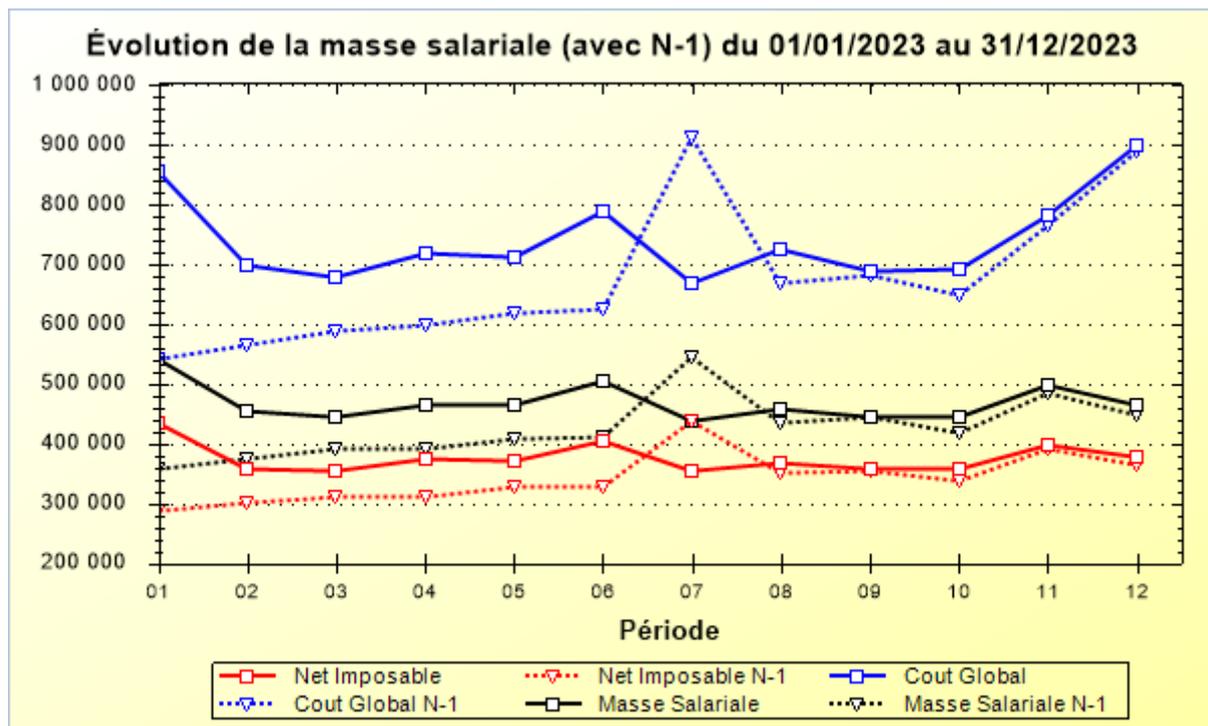
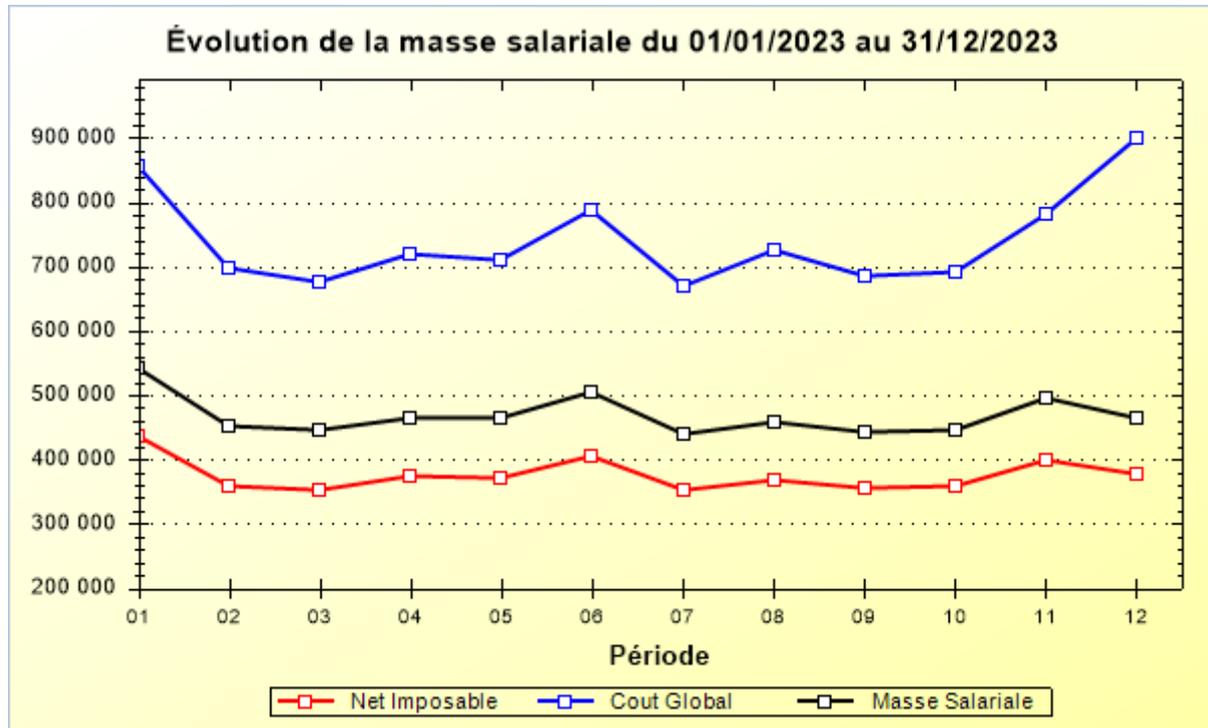
Nombre de journées d'absences au 31/12/2023			
Catégorie	Jours travaillés théoriques	Jours d'absences	Taux d'absentéisme (%)
Total	48 522,00	5 530,72	11,40

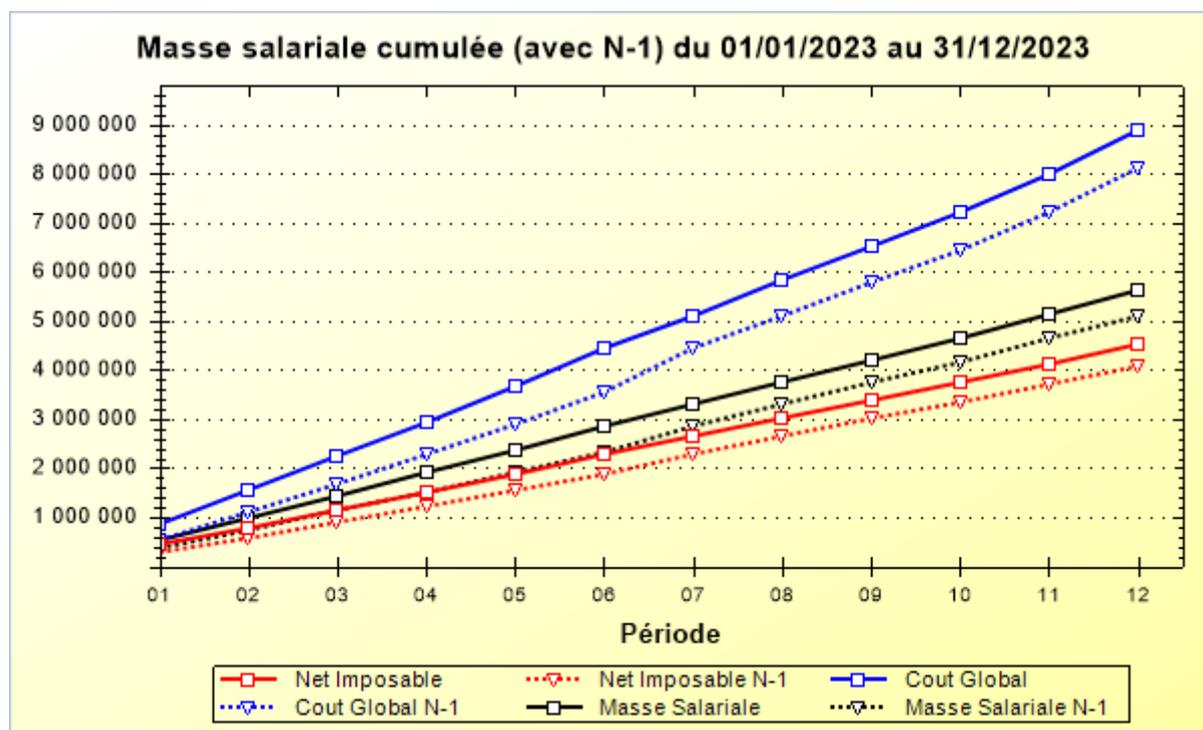


Nombre de journées d'absences pour MALADIE au 31/12/2023			
Catégorie	Jours travaillés théoriques	Jours d'absences	Taux d'absentéisme (%)
Total	48 522.00	3 596.50	7.41

Répartition des absences pour MALADIE selon leur durée au 31/12/2023					
Catégorie	Moins de 3 jours	Entre 3 et 7 jours	Entre 8 et 30 jours	Entre 31 et 90 jours	Plus de 90 jours
Total	148	129	69	14	6

## Rémunérations





Rémunération mensuelle théorique temps plein 35h (forfaits jours inclus)						
Catégorie	Heures théoriques	Total salaires rétablis	Rémunération moyenne	Min	Max	Médian
Hommes	152 872.06	2 569 679.90	2 549.47	943.89	7 258.37	2 293.75
Femmes	206 925.13	3 514 979.81	2 576.37	11.36	21 145.48	2 385.44
<b>Total Général</b>	<b>359 797.19</b>	<b>6 084 659.71</b>	<b>2 564.95</b>	<b>11.36</b>	<b>21 145.48</b>	<b>2 343.16</b>

**Salaire de base mensuel théorique temps plein 35h (forfaits jours inclus)**

Catégorie	Heures contrat	Total salaires de base	Salaire moyen	Min	Max	Médian
Hommes	152 290.26	1 959 111.55	1 951.13	1 418.81	5 839.30	1 718.63
Femmes	206 342.55	2 849 921.52	2 094.81	614.26	4 165.80	1 895.37
<b>Total Général</b>	<b>358 632.81</b>	<b>4 809 033.07</b>	<b>2 033.80</b>	<b>614.26</b>	<b>5 839.30</b>	<b>1 815.66</b>

**Coût de revient d'une heure de travail ( forfaits jours inclus )**

Catégorie	Heures effectuées	Coût global	Coût horaire
Hommes	137 389.46	3 821 808.61	27.82
Femmes	175 615.29	5 081 692.39	28.94
<b>Total Général</b>	<b>313 004.75</b>	<b>8 903 501.00</b>	<b>28.45</b>

**Rémunération mensuelle théorique temps plein 35h (forfaits jours inclus) pour le mois de décembre 2023**

Catégorie	Heures théoriques	Total salaires rétablis	Rémunération moyenne	Min	Max	Médian
Hommes	13 098.78	225 440.20	2 610.36	1 457.94	13 465.41	2 220.87
Femmes	16 092.83	267 304.64	2 519.27	995.18	5 275.72	2 351.37
<b>Total Général</b>	<b>29 191.61</b>	<b>492 744.84</b>	<b>2 560.14</b>	<b>995.18</b>	<b>13 465.41</b>	<b>2 287.95</b>

## POLE SOCIAL

Le pôle social de l'association SARA LOGISOL joue un rôle crucial dans son action en faveur des personnes confrontées à des situations en grande précarité. Il reflète l'engagement continu de l'association pour l'accueil, l'hébergement, et l'accompagnement des personnes et des familles sans abri, visant leur insertion sociale et l'autonomie personnelle.

Ce pôle se compose de **7 établissements et 1 service**, chacun animé par la volonté commune d'assurer l'insertion des personnes seules ou des familles, en prêtant une attention spéciale aux plus vulnérables. Chaque entité au sein du pôle est animée par une équipe composée de professionnels travaillant de concert pour répondre de manière spécifique aux besoins de chaque personne ou famille accueillie. Notre priorité est de fournir les ressources nécessaires pour assurer une intégration réussie et durable.

Les missions principales du pôle social sont l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement global, et l'insertion sociale, visant à promouvoir l'autonomie des personnes. L'engagement est de proposer un accompagnement holistique, couvrant les aspects vitaux tels que le logement, la formation, l'emploi, l'accès aux droits, aux soins, à la citoyenneté, à la culture, et à la vie social. Notre objectif est d'accompagner les personnes à chaque étape de leur parcours vers une autonomie complète.

La structure du pôle social inclut divers **centres d'hébergement et de réinsertion sociale**, offrant un total de **272 places pour l'urgence et l'insertion**, ainsi qu'une **pension de famille (21 places)**, **un service RSA (1050 bénéficiaires) et un service logistique** veillant à l'entretien et à la sécurité des établissements.

Chaque structure est adaptée pour répondre aux besoins spécifiques des personnes, que ce soit pour des situations d'urgence ou des projets d'insertion à long terme, affirmant **l'engagement profond de SARA LOGISOL à améliorer de manière significative la qualité de vie des personnes en difficulté.**

## BILAN DES CAPACITES D'ACCUEIL ET SERVICES POUR 2023

ANNEE 2023	PUBLIC	NB DE PLACES	NB HEBERGE S SUR L'ANNEE	DUREE MOYENN E DE SEJOUR EN JOURS	NB LOGEMENTS	NB DE LOGEMENT EN DIFFUS	NB ETP
CHRS SHAS	Pers isolées Insertion	40	53	496	22	0	11
	Pers isolées Urgence	12	42	106	6	0	
CHRS URGENCE+	Familles	35	47	528	11	0	6.5
HOTEL DE LA FAMILLE CHRS	Familles	20	24	1158	4	1	5
HOTEL DE LA FAMILLE CD	Familles	20	27	644	5	0	
CHRS LOGEMENT INSERTION	Familles	54	62	760	5	6	2.4
CHRS UNITE FAMILLE	Familles	45	47	1369	7	2	3.8
CHRS LA DIGUE CAP FAMILLE	Familles	46	71	458	15	0	5.3
PENSION DE FAMILLE	Familles	21	22	3389	12	0	1.7
<b>TOTAL</b>		<b>293</b>	<b>395</b>	<b>989</b>	<b>88</b>	<b>9</b>	<b>35.7</b>
RSA	Familles / Prs seule	1050	1321				11
<b>Service logistique</b>							<b>4</b>
<b>TOTAL ETP</b>							<b>50.7</b>

## CHRS SHAS « SERVICE D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA STABILISATION »

**Le Service d'Hébergement et d'Accompagnement à la Stabilisation** est agréé par les services de l'Etat (DDCS) **depuis novembre 2003**. Le SHAS accueille des personnes isolées, femmes ou hommes. L'établissement compte **40 places d'insertion orienté par le SIAO 13** et **12 places d'urgence orienté par le SIAO urgence 115** réparties sur 28 studios.

Le Service d'Hébergement et d'Accompagnement Social (SHAS) est un dispositif conçu pour offrir aux personnes en difficulté **un lieu de vie temporaire**, ainsi qu'**un soutien** et un **accompagnement social**. Son objectif premier est d'aider les personnes à retrouver une stabilité et une autonomie, en leur fournissant un cadre **de vie sécurisant** et les ressources nécessaires pour se reconstruire.

En tant que lieu de vie temporaire, le SHAS propose un hébergement aux personnes en situation de précarité. Il leur offre un toit, un lit et un espace où elles peuvent se sentir en sécurité et leur permettre de reprendre pied et de se concentrer sur leur reconstruction personnelle. Cet environnement stable et bienveillant est crucial pour les personnes qui ont connu des difficultés économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion sociale. Au-delà de l'hébergement, le SHAS joue un rôle crucial en termes de soutien et d'accompagnement. Les hébergés ont accès à une équipe de professionnels qualifiés. Ces professionnels sont là pour écouter, conseiller et soutenir les personnes, en tenant compte de leurs besoins.

### INDICATEURS D'ACTIVITE URGENCE

Nombre de places		Journées réalisées		Taux d'occupation	
12		4503		103%	
Nombre personnes ménages		Nombre de ménages entrées		Nombre ménages sorties	
42		29		30	
Séjour inférieur à 8 jours		Séjour entre 8 jours et 6 mois		Séjours supérieurs à 6 mois	
1		22		7	
Durée de séjour des sortants en jours		Durée de séjour des sortants en mois		Durée moyenne de séjour en mois	
3189		105		3	
Nombre d'hommes	Nombre de femmes	18-24 ans	25-59 ans	+ 60 ans	
0	42	5	33	4	
Sortie logement privé	Sortie Résidence / Maison relais / ALT	Logement social	Retour famille/Ami	Sortie sans solution	
0	1	1	4	4	

## INDICATEURS D'ACTIVITE INSERTION

Nombre de places		Journées réalisées		Taux d'occupation	
40		13839		95%	
Nombre personnes ménages		Nombre de ménages entrées		Nombre ménages sorties	
53		14		18	
Séjour inférieur à 8 jours		Séjour entre 8 jours et 6 mois		Séjours supérieurs à 6 mois	
0		4		14	
Cumul des durées de séjour en jours par ménage		Cumul des durées de séjour en mois		Durée moyenne de séjour en mois	
8932		294		496	
Nombre d'hommes	Nombre de femmes	18-24 ans	25-59 ans	+ 60 ans	
30	23	2	41	10	
Sortie logement privé	Sortie Résidence / Maison relais / ALT	Logement social	Retour famille/Ami	Sortie sans solution	
2	0	5	1	1	

## ACTIONS REALISEES SUR L'ANNEE

Dans le cadre de notre accompagnement global à la santé, le SHAS déploie une série d'actions visant à **promouvoir le bien-être physique, mental et social des usagers**.

Premièrement, nous organisons **des « petits déjeuners santé »** qui mettent l'accent sur l'équilibre alimentaire. Ces rencontres matinales fournissent à nos résidents des informations et des conseils pratiques pour adopter des habitudes alimentaires saines, favorisant ainsi leur santé. En outre, nous avons mis en place **les "Apéros Bla, Bla"** en fin d'après-midi. Ces événements conviviaux offrent un espace d'échange et de discussion sur des sujets variés tels que l'accès au droit, l'accompagnement à la santé, la prévention et le dépistage des maladies. Ils permettent aux résidents de s'informer, de poser des questions et de partager leurs expériences, favorisant ainsi une meilleure compréhension et une prise de conscience collective des enjeux liés à la santé et au bien-être. Par ailleurs, nous proposons des **ateliers de yoga et d'art-thérapie** en collaboration avec des partenaires externes qualifiés.

Ces activités offrent aux résidents l'opportunité de pratiquer des exercices physiques doux et de participer à des séances de relaxation et de méditation, favorisant ainsi la gestion du stress, l'amélioration de la santé mentale et le renforcement du lien social. Dans le cadre de notre engagement en matière de santé, nous avons mis en place **des ateliers de réduction des risques liés à la consommation d'alcool**. Ces séances fournissent aux résidents des informations et des stratégies pratiques pour minimiser les dangers associés à la consommation d'alcool, tout en encourageant une réflexion sur les habitudes de consommation.

L'objectif de ces actions est de créer un environnement favorable à **la promotion de la santé et du bien-être**, en offrant aux résidents des ressources et des opportunités pour prendre soin d'eux-mêmes.

## PROJETS 2024

Pour l'année 2024, plusieurs projets sont en cours au sein du SHAS :

Nous prévoyons d'étendre notre capacité d'accueil en **ouvrant 16 nouvelles places d'urgence** pour les femmes. Cette extension permettra de répondre aux besoins pérennes, en transformant les places hôtel.

Nous envisageons également de **réaménager les espaces communs**, y compris la salle commune et la cuisine, dans le but de créer un environnement plus convivial et fonctionnel. Cette réflexion vise à améliorer le confort et la qualité de vie des résidents, en favorisant les interactions sociales et en facilitant l'accès aux installations.

Parallèlement, nous **poursuivons nos actions dans le domaine de la santé**, en mettant l'accent sur la sensibilisation et la promotion des bonnes pratiques en matière de santé. Nous continuerons à proposer des initiatives visant à améliorer le bien-être physique et mental de nos résidents, tout en les encourageant à prendre activement soin d'eux-mêmes.

Enfin, nous travaillerons sur **l'élaboration du projet d'établissement**, ce projet servira de feuille de route pour guider nos activités et orienter nos actions en accord avec les besoins et les aspirations des usagers.

## CHRS URGENCE+

**Le CHRS Urgence + (U+) a été créée en décembre 2012** pour répondre à un besoin crucial d'hébergement d'urgence pour les familles orientées par le service d'urgence 115. À l'origine, cette structure a été mise en place dans le cadre d'un appel à projet des services de l'État pour la période hivernale 2012/2013, afin de faire face à la situation d'urgence pendant les mois les plus froids. En 2014, ces places d'urgence ont été pérennisées, soulignant ainsi la nécessité d'une solution d'hébergement stable et adaptée aux familles dans le besoin.

**Le CHRS U+ bénéficie d'un agrément de 35 places en direction du public « famille ».**

En tant que CHRS, l'établissement est en mesure d'offrir un accompagnement global aux familles accueillies. Cela comprend non seulement une mise à l'abri et un hébergement temporaire, mais aussi des actions d'insertion, de réinsertion sociale et professionnelle, ainsi que des soutiens spécifiques adaptés aux besoins individuels de chaque famille. Le CHRS Urgence + reste ouvert toute l'année, sans interruption. L'équipe de professionnels est disponible de 8h à 04h du matin, assurant ainsi une prise en charge réactive et continue des usagers. Cette disponibilité permanente permet de réguler le fonctionnement de l'établissement et de prévenir et/ou répondre efficacement aux problématiques exprimées.

### INDICATEURS D'ACTIVITE

Nombre de places		Journées réalisées		Taux d'occupation	
35		12549		98%	
Nombre ménages		Nombre de ménages entrées		Nombre ménages sorties	
15		4		5	
Séjour inférieur à 8 jours		Séjour entre 8 jours et 6 mois		Séjours supérieurs à 6 mois	
0		0		5	
Cumul des durées de séjour en jours par ménage		Cumul des durées de séjour en mois		Durée moyenne de séjour en mois	
6861		226		17	
Couples avec enfants			Familles monoparentales		
8			7		
Nombre de personnes hébergées	3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+de 60 ans
	47	6	17	3	20
Nombre d'hommes		Nombre de femmes		Nombre d'enfants	
8		15		24	
Sortie logement Social		Logement social		Sortie sans solution/autre	
2		1		2	

### ACTIONS REALISEES SUR L'ANNEE

L'année 2023, a été marquée par une série d'événements tels qu'une réflexion approfondie sur l'harmonisation des pratiques de travail à travers tous nos établissements et la préparation des évaluations externe. Notre établissement a également initié un processus de formalisation et de mise à jour de ses outils de travail. Cette période a été caractérisée par **une modernisation du livret d'accueil et une refonte du projet d'établissement**. Cette actualisation ne s'est pas limitée à une simple révision interne, mais a résulté d'un effort collectif impliquant activement les résidents, l'équipe et la direction. À travers la mise en place de groupes de travail, cette initiative a encouragé la participation de tous, permettant une véritable implication dans le développement et l'adoption de ces nouveaux outils.

**L'année a été ponctuée par diverses actions**, activités et moments collectifs qui ont animé le quotidien de notre établissement. Parmi les événements marquants au sein du CHRS, nous retrouvons **la fête annuelle** qui marque la fin de l'année scolaire et le début des vacances estivales, ainsi que les célébrations de fin d'année. Ces événements sont essentiels pour encourager les échanges et renforcer la cohésion, offrant des occasions de se divertir ensemble et de mettre de côté, ne serait-ce qu'un moment, les préoccupations quotidiennes. Pour son événement annuel de 2023, l'établissement a choisi d'inviter d'autres structures accueillant des familles à participer à une après-midi de détente et de jeux, favorisant ainsi l'ouverture et le partage.

**Tout au long de l'année, une variété d'activités et de sorties ont été organisées**, allant de visites au théâtre à des ateliers de jardinage, en passant par des sessions de hip-hop. Ces activités ont été complétées par des initiatives telles que l'aide aux devoirs, des rencontres café-parents, des goûters, des repas partagés et des moments ludiques autour de jeux de société, enrichissant ainsi la vie au sein de l'établissement et offrant des opportunités d'apprentissage et de partage.

## PROJETS 2024

Pour l'année 2024, notre établissement s'engage à perpétuer la dynamique collective qui fait notre force tout en continuant à s'ouvrir vers l'extérieur. **Un de nos objectifs principaux sera d'approfondir et d'élargir nos interventions dans les domaines de la santé et du handicap**. Cette orientation répond à une réalité croissante au sein du CHRS, qui voit un nombre accru de familles confrontées à des défis médicaux complexes et à des situations de handicap, en particulier chez les enfants

Notre ambition est de parvenir à une compréhension plus fine des problématiques liées à la santé et au handicap, ainsi que des ressources disponibles pour y répondre. Il s'agira d'acquérir une connaissance approfondie des différents aspects de ces champs, afin de pouvoir mobiliser efficacement les ressources adéquates et adapter nos interventions pour répondre au mieux aux besoins spécifiques de ces familles.

**Nos actions se concentreront sur :**

- ❖ La formation continue de notre équipe pour une prise en charge adaptée.
- ❖ L'élargissement de nos partenariats avec des experts et structures spécialisées.
- ❖ L'implication active des familles

2024 s'annonce comme une année dédiée à l'amélioration de notre accompagnement des familles face au handicap et à la santé, en adoptant une approche globale et personnalisée.

## CHRS L'HOTEL DE LA FAMILLE

**L'Hôtel de la Famille (HDF)** est un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) d'urgence destiné à accueillir des familles en situation de rupture d'hébergement. Son histoire remonte à l'année 1994, lorsqu'il a été créé pour répondre aux besoins cruciaux des familles en détresse. Depuis sa création, l'établissement a joué un rôle vital dans la prise en charge et le soutien des familles les plus vulnérables.

L'établissement bénéficie d'un double agrément, **Conseil Départemental (20 places) et Etat (20 places)** et les orientations sont effectuées par le SIAO urgence 115 et le Conseil Départemental. En effet ce dispositif a pour particularité d'associer, de mixer un CHRS et une MECS, ce qui permet d'assurer l'accompagnement de familles en mobilisant toute l'expertise nécessaire pour répondre aux besoins des enfants et des adultes. La mission fondamentale du CHRS HDF est d'accompagner les familles accueillies vers l'autonomie tout en prenant en compte chaque personne dans sa globalité. L'objectif ultime est de trouver des solutions adaptées à la situation de chaque ménage. Le CHRS HDF reste ouvert toute l'année, sans interruption. L'équipe de professionnels est disponible de 9h à 23h, assurant ainsi une prise en charge réactive et continue des usagers.

### INDICATEURS D'ACTIVITE CHRS

Nombre de places		Journées réalisées		Taux d'occupation	
20		5262		72%	
Nombre ménages		Nombre de ménages entrées		Nombre ménages sorties	
6		2		2	
Séjour inférieur à 8 jours		Séjour entre 8 jours et 6 mois		Séjours supérieurs à 6 mois	
0		0		7	
Cumul des durées de séjour en jours par ménage		Cumul des durées de séjour en mois		Durée moyenne de séjour en mois	
8103		266		38	
Couples avec enfants			Familles monoparentales		
3			3		
Nombre de personnes hébergées	3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+de 60 ans
24	3	11	2	8	0
Nombre d'hommes		Nombre de femmes		Nombre d'enfants	
3		6		15	
Sortie logement privé		Logement social		Sortie sans solution	
0		2		0	

## INDICATEURS D'ACTIVITE MECS

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
20	5903	81%

Nombre ménages	Nombre de ménages entrées	Nombre ménages sorties
7	2	2

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
0	0	2

Cumul des durées de séjour en jours par ménage	Cumul des durées de séjour en mois	Durée moyenne de séjour en mois
6435	212	21

Couples avec enfants	Familles monoparentales
10	7

Nombre de personnes hébergées	3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+de 60 ans
	27	4	12	2	9

Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Nombre d'enfants
3	7	17

Sortie logement privé	Logement social	Sortie sans solution
0	2	0

## ACTION REALISER SUR L'ANNEE

En 2023, notre établissement a revu ses outils, dont le livret d'accueil et le projet d'établissement, grâce à une collaboration active entre les personnes accueillies, l'équipe et la direction. Cette initiative a conduit à une modernisation et une rénovation approfondie de ces documents.

Tout au long de l'année, une variété de sorties diversifiées a été organisées pour répondre aux besoins et aux attentes de tous, telles que des visites au théâtre, des sorties culturelles dans des musées, des séances de patinage et des journées à la plage. Ces activités ont été rendues possibles grâce à des partenariats solides, notamment avec "Cultures du cœur" et la Friche de la Belle de Mai, qui ont enrichi notre offre de sorties et d'événements culturels. En 2023, de nouveaux partenariats ont été établis avec la Tribu Meinado et le planning familial, permettant la mise en place d'un groupe de parole destiné aux femmes, avec un espace dédié aux enfants. À l'intérieur de l'établissement, une variété d'activités a été organisées tout

au long de l'année, incluant l'aide aux devoirs, des activités manuelles, des jeux et des goûters, Un atelier bien-être.

## PROJETS 2024

Pour l'année 2024, notre priorité est de **maintenir et de renforcer la dynamique actuelle** en mettant l'accent sur le **développement de nos partenariats** et l'exploration des richesses culturelles et sportives du centre-ville de Marseille. Nous sommes déterminés à consolider nos liens avec les acteurs locaux afin d'enrichir l'offre d'activités et de services proposés aux familles que nous accompagnons. Parallèlement, nous envisageons **d'intensifier nos actions en faveur de la santé**, en intégrant des initiatives visant à améliorer le bien-être physique et mental des familles. Cela inclura la mise en place de programmes de sensibilisation, ainsi que des partenariats avec des professionnels de la santé pour garantir un accès aux soins adaptés. En combinant ces efforts, nous aspirons à offrir un soutien complet et holistique à nos familles, favorisant ainsi leur épanouissement et leur autonomie.

### Nos actions se concentreront sur :

- ❖ **La poursuite de la formation continue des équipes** afin d'assurer une prise en charge adaptée.
- ❖ **L'élargissement de nos partenariats avec** des experts et des structures spécialisées pour enrichir notre offre de services.
- ❖ **L'implication active des familles** dans le développement et l'évaluation de nos actions, afin de répondre au mieux à leurs besoins spécifiques et d'assurer leur participation active à leur propre bien-être.

## CHRS LOGEMENT INSERTION/ UNITE FAMILLE

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) "Logements Insertion" et "Unité Familles" accueillent des familles orientées par le Service d'Accueil et d'Orientation (SAIO 13) dans des appartements dispersés à travers les différents quartiers de Marseille.

**Le CHRS Logement Insertion dispose d'un agrément pour 54 places tandis que le CHRS Unité Famille est agréé pour 45 places.**

Créés en 2007 pour UF et 2009 pour LI, ces établissements fonctionnent de manière budgétairement indépendante, financées par les services de la DDETS. Depuis deux ans, les deux équipes ont fusionné pour ne former qu'une seule équipe, adoptant ainsi des pratiques uniformisées. Cette équipe est composée de deux maîtres de maison, de deux conseillères en économie sociale et familiale, d'une éducatrice spécialisée, d'une assistante de service social en contrat de professionnalisation et d'une éducatrice de jeunes enfants.

Ces deux établissements ont la particularité d'accueillir de grandes familles. Pour ce faire, des appartements meublés de type 3, 4 et 5 sont mis à leur disposition.

Le processus d'accompagnement des familles au sein des CHRS "Logements Insertion" et "Unité Familles" repose sur un **modèle de co-référence**, où chaque famille est suivie par un binôme de travailleurs sociaux. Cette approche collaborative permet une prise en charge plus complète et adaptée, où les compétences complémentaires des travailleurs sociaux peuvent être pleinement exploitées. Cet accompagnement est personnalisé et évolue dans le cadre d'un projet individualisé. **L'objectif ultime de cet accompagnement est de permettre aux familles d'accéder à un logement autonome** en surmontant les obstacles administratifs, financiers, liés à l'autonomie ou à la parentalité.

### INDICATEURS D'ACTIVITE CHRS LOGEMENT INSERTION

Nombre de places	Journées réalisées		Taux d'occupation		
54	16848		85%		
Nombre ménages	Nombre de ménages entrées	Nombre ménages sorties			
13	3	3			
Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois			
0	0	13			
Cumul des durées de séjour en jours par ménage	Cumul des durées de séjour en mois	Durée moyenne de séjour en mois			
9885	325	25			
Couples avec enfants			Familles monoparentales		
7			6		
Nombre de personnes hébergées	3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+de 60 ans
62	3	33	5	20	1

Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Nombre d'enfants
7	13	41
Sortie logement privé	Logement social	Sortie sans solution
2	1	0

### INDICATEURS D'ACTIVITE UNITE FAMILLE

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation			
45	14617	89%			
Nombre ménages	Nombre de ménages entrées	Nombre ménages sorties			
9	1	3			
Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois			
0	0	15			
Cumul des durées de séjour en jours par ménage	Cumul des durées de séjour en mois	Durée moyenne de séjour en mois			
20540	675	45			
Couples avec enfants		Familles monoparentales			
6		3			
Nombre de personnes hébergées	3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+de 60 ans
47	2	24	5	16	0
Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Nombre d'enfants			
7	8	32			
Sortie logement privé	Logement social	Sortie sans solution			
0	3	0			

### ACTION REALISER SUR L'ANNEE

L'année 2023 a été marquée par la préparation des évaluations externes. Notre établissement s'est engagé dans un processus de formalisation et d'actualisation de ses outils de travail.

L'organisation régulière de sorties et d'activités variées a ponctué l'année, enrichissant le quotidien des personnes que nous accueillons. Un programme diversifié a été proposé aux familles durant les périodes de vacances scolaires, incluant des activités telles que l'accrobranche, des repas collectifs, du théâtre, des pique-niques, ainsi que des visites de musées, de cirques, et la participation à la vie d'un jardin partagé. Un travail de collaboration est également mené avec les acteurs du territoire afin que les enfants puissent participer à

des sorties et activités avec le centre social des Lilas, le CLSH des Lilas, mais aussi avec la maison Bernadette. Par ailleurs, notre collaboration avec Culture du Cœur, via une convention, illustre notre volonté d'élargir l'accès à la culture et aux loisirs pour les personnes que nous accompagnons.

## PROJETS 2024

En 2024, nos deux établissements ont été soumis aux évaluations externes, ce qui représente un défi important mais également une opportunité de renforcer nos pratiques et nos services. En parallèle, nous entreprendrons une **révision complète de nos projets d'établissement** afin de les adapter aux besoins émergents et aux exigences actuelles.

Dans le cadre de notre engagement envers un accompagnement collectif plus soutenu, nous avons décidé de **renforcer notre groupe d'expression**. Ce dernier sera désormais organisé de manière régulière, avec des rencontres trimestrielles permettant aux familles de partager leurs préoccupations, leurs succès et leurs suggestions pour améliorer nos services. Nous croyons fermement que cette approche participative renforcera notre relation avec les familles et favorisera une meilleure adaptation de nos actions à leurs besoins réels.

Par ailleurs, nous avons soumis une demande de subvention pour la mise en place d'un groupe de **soutien à la parentalité** en collaboration avec un partenaire externe. Ce projet vise à fournir un espace de soutien et de partage pour les parents, où ils pourront échanger des expériences, des conseils et des ressources pour renforcer leurs compétences parentales et améliorer leur bien-être familial.

Enfin, dans le cadre de notre engagement envers la santé des familles, nous prévoyons de développer des initiatives spécifiques visant à promouvoir le bien-être physique et mental. Cela pourrait inclure la mise en place d'ateliers de sensibilisation sur des sujets de santé importants, des partenariats avec des professionnels de la santé pour offrir des consultations et des conseils, ainsi que des activités de promotion de la santé au sein de nos établissements. Notre objectif est de fournir un accompagnement holistique qui prend en compte les besoins physiques, émotionnels et sociaux des familles que nous accueillons.

## CHU LA DIGUE « CAP FAMILLE »

Le Centre d'Hébergement d'Urgence La Digue, fruit d'une collaboration unique entre la ville de Marseille et l'État depuis le 2 février 2021, est situé au 5 boulevard Saint Jean dans le 10ème arrondissement. **Avec un financement de 46 places**, il accueille exclusivement des familles dirigées par le SIAO Urgence 115 pour une durée de 30 jours, renouvelable après évaluation du 115.

L'accueil à La Digue est inconditionnel, offrant ainsi une mise à l'abri immédiate et répondant aux besoins de premières nécessités des familles accueillies. Les principales missions de La Digue sont d'assurer l'hébergement et de répondre aux besoins fondamentaux des familles accueillies. Son objectif est d'accompagner ces familles vers l'autonomie, en prenant en compte leur situation dans sa globalité et en favorisant leur accès à un logement autonome. Pour ce faire, l'équipe propose diverses prestations, adaptées aux besoins et situations de chaque famille. Cela comprend un soutien à la parentalité, une aide à l'intégration sociale et culturelle, un accès aux soins et à la santé, un accompagnement socio-administratif pour les démarches administratives et l'accès aux droits, ainsi qu'une assistance à la gestion de la vie quotidienne. Chaque famille bénéficie d'un référent social qui élabore un projet personnalisé en collaboration avec elle, visant à répondre à ses besoins spécifiques et à favoriser son autonomie. L'équipe de La Digue est composée d'une assistante de service social et de quatre maîtres de maison, garantissant une présence continue de 7h à 1h du matin, 7 jours sur 7.

L'établissement met à disposition 15 chambres équipées de sanitaires privatifs. Les autres pièces sont communes, telles que la cuisine, la laverie et la salle de détente. Des repas sont proposés cinq fois par semaine, à midi et le soir, et sont livrés par le chantier d'insertion de l'Armée du Salut. De plus, un espace dédié a été aménagé pour que les familles puissent cuisiner elles-mêmes. Chaque matin, l'établissement fournit également les petits déjeuners ainsi que des produits d'hygiène adaptés aux besoins des familles accueillies.

### INDICATEURS D'ACTIVITE

Nombre de places		Journées réalisées		Taux d'occupation	
46		16070		96%	
Nombre ménages		Nombre de ménages entrées		Nombre ménages sorties	
23		10		9	
Séjour inférieur à 8 jours		Séjour entre 8 jours et 6 mois		Séjours supérieurs à 6 mois	
0		3		23	
Cumul des durées de séjour en jours par ménage		Cumul des durées de séjour en mois		Durée moyenne de séjour en mois	
11907		391		15	
Couples avec enfants			Familles monoparentales		
5			19		
Nombre de personnes hébergées	3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+ de 60 ans
	71	10	34	5	22
Nombre d'hommes		Nombre de femmes		Nombre d'enfants	
2		23		46	

Sortie logement privé	Logement social	Sortie sans solution
5	3	0

## ACTION REALISER SUR L'ANNEE

L'établissement a proposé de **nombreuses activités tout au long de l'année**, notamment 7 repas partagés, 6 sorties dans des lieux tels que le vieux port, le parc de la Capelette et le musée d'histoire naturelle, 5 séances de sport et la projection de 3 films. Ces activités ont permis de maintenir une cohésion active au sein du groupe, ce qui est particulièrement important dans un environnement collectif.

Étant donné que le public principal de l'établissement est constitué d'enfants, un effort particulier a été déployé pour leur offrir des **activités récréatives et culturelles**. En partenariat avec le centre social de Capelette, l'établissement a accueilli en moyenne 20 à 25 enfants pendant les mercredis et les vacances scolaires, en veillant à ce que ceux-ci aient accès aux loisirs et à la culture. Des aides financières ont été mobilisées auprès du Conseil Départemental pour couvrir les coûts lorsque les familles étaient démunies. De plus, des pique-niques ont été fournis aux enfants dont les familles ne disposaient d'aucune ressource le mercredi midi.

L'établissement a également collaboré avec l'association "Recetas" tout au long de l'année pour **améliorer le bien-être des personnes en situation de précarité**. Cette collaboration a permis d'organiser 10 rencontres, incluant des activités à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement, telles que du jardinage sur la terrasse, des sorties culturelles et des séances de yoga. Les participants ont exprimé les effets positifs de ces activités sur leur bien-être psychique, et les activités en extérieur ont également servi de support pour la résolution de conflits.

L'intervention de l'association L'ADIIS "L'Association pour le Développement de l'Innovation et de l'Ingénierie Sociale" a été cruciale pour enrichir **le volet santé** des activités proposées. À travers neuf ateliers collectifs, une variété de thèmes essentiels a été abordés, allant de l'interculturalité à l'émancipation des femmes, en passant par des sujets sensibles comme la violence conjugale et l'alimentation. Ces ateliers ont offert aux participants l'opportunité de développer une compréhension approfondie de ces questions cruciales pour leur bien-être. De plus, en favorisant les discussions et les échanges d'expériences, les ateliers ont permis aux participants de devenir des acteurs plus actifs de leur propre santé.

## PROJETS 2024

Pour les projets de l'année 2024, notre principal objectif sera d'améliorer encore davantage l'accompagnement des enfants, qui constituent la majorité de notre public. Pour ce faire, nous prévoyons d'organiser et de mettre en place des ateliers de soutien à la parentalité en partenariat avec l'association ADIIS. Ces ateliers seront conçus pour offrir un soutien aux parents dans leur rôle éducatif et les aider à mieux comprendre les besoins de leurs enfants.

De plus, nous envisageons de dispenser une **formation à nos salariés sur les concepts d'interculturalité et de parentalité**, afin qu'ils soient mieux outillés pour répondre aux besoins spécifiques des familles issues de diverses cultures. En parallèle, nous **poursuivons notre engagement en matière de santé** en proposant des actions visant à promouvoir le bien-être physique et mental des familles.

Enfin, un autre projet majeur consistera en la rénovation de notre cuisine collective. Nous souhaitons créer un espace plus adapté aux besoins des familles.

## PENSION DE FAMILLES SAINTE VICTORINE

La Pension de Famille Sainte Victorine offre un cadre de vie alternatif destiné à faciliter la réadaptation sociale de personnes en grande exclusion. Située dans le quartier urbain et populaire de la Belle de Mai, cette structure à taille humaine **dispose de 21 places**, mettant à disposition **12 logements privés** chaleureux, répartis en 4 appartements de type T3 et 8 de type T2. Chaque logement est meublé et équipé d'une cuisine et d'une salle de bain, offrant ainsi aux résidents un espace autonome pour renouer avec la vie privée, tout en bénéficiant des espaces collectifs pour des activités communes. Créée en 2003, suite à un appel à projet des services de l'État, la pension propose un cadre de vie qui permet aux résidents de retrouver une stabilité, de se poser, en leur permettant de retrouver confiance en leurs capacités et de se positionner comme acteurs de leur propre projet de vie. Pour cela, elle propose un accompagnement social et médico-social personnalisé, grâce à un réseau de partenaires qualifiés et à travers diverses animations.

La gestion de la Pension Sainte Victorine est assurée par une équipe dédiée, incluant une maîtresse de maison, une assistante sociale, et un pôle logistique responsable de la maintenance, garantissant ainsi un environnement sain, sécurisé, et convivial. Les résidents sont encouragés à participer aux tâches collectives et à la vie de la pension, favorisant leur intégration et la création de liens sociaux. L'offre de logement est flexible, permettant des séjours de quelques semaines à plusieurs années, selon les besoins et l'évolution de chaque résident. Cet habitat durable constitue pour beaucoup un cadre de vie stabilisant et une étape vers une réinsertion réussie. La Pension de Famille Sainte Victorine incarne donc une solution précieuse pour ceux qui cherchent à surmonter les obstacles à l'accès au logement ordinaire, offrant un environnement propice à la reconstruction personnelle et à la réinsertion sociale.

### INDICATEURS D'ACTIVITE

La pension de famille Sainte Victorine est destinée à l'accueil de personnes au faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire. La mixité des profils (âge, parcours de vie, sexe, origine culturelle, problématiques) est recherchée afin de ne pas concentrer les mêmes difficultés dans la structure, et d'assurer une vie collective harmonieuse

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
21	7386	96%
Nombre ménages	Nombre de ménages entrées	Nombre ménages sorties
13	1	2
Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
0	0	2
Cumul des durées de séjour en jours par ménage	Cumul des durées de séjour en mois	Durée moyenne de séjour en mois
6778	223	111

Couples avec enfants		Familles monoparentales			
0		5			
Nombre de personnes hébergées	3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+de 60 ans
22	2	6	1	8	5
Nombre d'hommes		Nombre de femmes		Nombre d'enfants	
4		9		9	
Sortie logement privé		Logement social		Sortie sans solution	
0		0		0	

## ACTION REALISER SUR L'ANNEE 2023

En 2023, la Pension de Famille Sainte Victorine a continué à **renforcer le lien social et à lutter contre l'isolement de ses résidents à travers une variété d'activités et d'initiatives**. La vie collective a été enrichie par des repas partagés et des petits déjeuners quotidiens, favorisant les échanges et la convivialité parmi les résidents. Les conseils des résidents, organisés trimestriellement, ont permis d'aborder la vie de la résidence et de proposer des améliorations. De plus, au cours de cette année, nous avons retravaillé **les outils du règlement intérieur et le contrat de résidence**, lesquels ont été validés lors du conseil des résidents. L'objectif était de redéfinir les droits et les devoirs de chacun, en mettant l'accent sur le respect de la collectivité, la vie en communauté et le bien-être de tous.

L'année a été marquée par une augmentation des activités culinaires, avec des ateliers "Cuisine" hebdomadaires qui ont offert des moments de partage, d'apprentissage et de plaisir autour de la préparation de repas. Les ateliers ont permis de valoriser chaque participant par le biais de leurs réalisations. Des sorties culturelles ont été organisées, permettant aux résidents de découvrir l'offre culturelle riche de Marseille, tandis qu'une journée festive au Parc Borely a réuni plusieurs pensions de famille, créant un espace d'échange et de divertissement extérieur. Les activités manuelles ont également occupé une place importante, permettant de célébrer ensemble les moments festifs de l'année.

Ces actions, diverses et inclusives, ont contribué à dynamiser la vie de la Pension de Famille, en favorisant les interactions sociales, le bien-être des résidents et leur implication dans la vie communautaire.

## PROJETS 2024

Pour 2024, la Pension de Famille Sainte Victorine ambitionne de **renforcer ses projets autour du relogement et de l'insertion professionnelle**, tout en accordant une attention particulière à la **santé et au bien-être des résidents**. Le processus de relogement sera soigneusement préparé, en prenant le temps nécessaire pour aborder les diverses problématiques.

En parallèle, la pension de famille envisage de poursuivre et d'intensifier le travail déjà engagé dans la dynamique des parcours de vie. Cela inclut la **mobilisation des partenaires autour de**

**l'insertion professionnelle**, avec un focus particulier sur les structures telles que les ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail) et les chantiers d'insertion, ainsi que l'organisation d'informations collectives. Cette stratégie vise à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des résidents, en leur offrant des opportunités adaptées à leurs compétences

et à leurs aspirations. La pension de famille s'engage également à mettre en place des actions de prévention et de vigilance pour lutter contre les dégradations de l'environnement, reflétant ainsi une prise de conscience et une responsabilité écologique accrues.

## LIEU D'ACCUEIL RSA

Dans le cadre de sa convention avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône, le Lieu d'Accueil RSA de SARA LOGISOL s'engage à contractualiser et à suivre entre 1022 et 1095 foyers domiciliés ou résidant dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements de Marseille. Notre mission est d'accompagner les BRSA (Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active) rencontrant des difficultés à s'engager dans une démarche de recherche d'emploi.

Le lieu d'accueil RSA propose un accompagnement social qui a pour objectif de lever les freins qui rendent temporairement difficile l'insertion professionnelle, à aider les personnes dans leur parcours d'insertion, à établir avec elles une relation d'écoute, de soutien et de conseil dans une relation d'engagements réciproques. Notre approche s'appuie sur les compétences individuelles à développer, l'encouragement à l'initiative personnelle, et la construction de projet. Nous favorisons le travail collaboratif et l'implication des bénéficiaires dans leur propre parcours.

Chaque travailleur social est référent pour environ 150 bénéficiaires, offrant un accompagnement global et personnalisé pour répondre au mieux à leurs besoins et défis. Ces référents de parcours RSA sont des professionnels clés, guidant les bénéficiaires dans l'identification de leurs besoins, la définition d'objectifs réalistes et la mise en œuvre d'actions concrètes pour atteindre ces objectifs.

## INDICATEURS D'ACTIVITE

- ❖ **Nombre total de personnes accompagnées et contractualisées** : 1161.
- ❖ **Répartition par sexe** : La part des personnes de sexe féminin est plus importante que celle des hommes soit 57%
- ❖ **Tranches d'âge** : catégorie la plus présente est celle des 50 à 59 ans et plus, représentant 55 % du nombre d'allocataires accompagnés.
- ❖ **Situations familiales** : célibataires **23%** et mariés 26.87% sont les catégories les plus présentes.  
Les personnes mariées ont en moyenne deux enfants à charge.
- ❖ **Niveau d'étude** : 15,50 % des allocataires n'ont jamais été scolarisés et 28,85 % maîtrisent les savoirs de base. Cette faible maîtrise du français renforce les difficultés de communication et d'autonomie. La non-maîtrise du Français à l'oral et à l'écrit tend à renforcer la vulnérabilité des personnes
- ❖ **Nombre de Contrats d'Engagement Réciproques (CER) réalisés et validés** : **1352**.
- ❖ **Durée des CER la plus représentative** : 6 mois, suivie de 3 mois. Les contrats initiaux sont généralement de 3 mois.
- ❖ **Nature des contrats** : prédominance des contrats « santé » (40,20 %) et « vie sociale » (22,24 %).

- ❖ **Ancienneté des allocataires** : la part des BRSA avec une ancienneté de moins de 6 mois est passée de 24 % à **14,72 %**. En revanche, la part des bénéficiaires de plus de 5 ans a légèrement augmenté, passant de 23% en 2022 à 26,09 %.
- ❖ **Nombre de rendez-vous** : 5352 personnes accueillies sur le lieu d'accueil au cours de l'année 2023.

## L'ANNEE 2023

En 2023, le Lieu d'Accueil RSA de SARA LOGISOL a réalisé diverses actions pour accompagner les bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Les modalités d'accompagnement ont été diversifiées afin de répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires. Des visites à domicile et des entretiens tripartites ont été organisés, totalisant 44 visites à domicile ou à l'hôpital et 14 entretiens tripartites. Ces rencontres ont permis de mieux appréhender les situations des bénéficiaires et de travailler sur des aspects concrets de leur vie quotidienne, tels que les conditions de logement et le soutien à la parentalité.

Dans le domaine des dispositifs, une attention particulière a été portée **aux demandes de dossiers DALO et aux dispositifs liés à la santé**, comme la Reconnaissance de la Qualité Travailleur Handicapé (RQTH) et l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). En 2023, 97 dossiers DALO ont été réalisés, reflétant les difficultés persistantes liées au logement dans le territoire couvert.

Le Lieu d'Accueil RSA de SARA LOGISOL **a consolidé son réseau partenarial**, élargissant ainsi sa capacité à répondre aux besoins variés des personnes accompagnées. Cette démarche s'est notamment concentrée sur le volet santé, permettant de renforcer les actions collectives réalisées tout au long de l'année. Dans cette optique, des partenariats solides ont été entretenus et développés, avec des formations dispensées aux référents sociaux par les partenaires eux-mêmes. Parmi ces partenaires figurent des acteurs majeurs tels qu'EDF SOLIDARITÉ, le CCAS, la Sécurité Sociale, la Caf, le Pôle Insertion du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissement, le SIAO, les Centres sociaux, la CARSAT, la MDPH et le 115.

Par ailleurs, des permanences Cultures du Cœur ont été organisées tous les 2<sup>èmes</sup> mercredis du mois. Animées par une référente sociale RSA et des bénévoles de l'association Cultures du Cœur, ces séances ont permis d'aborder diverses thématiques culturelles et sociales, favorisant ainsi le renforcement du lien social et l'autonomie des participants. En 2023, 35 BRSA ont pris part à ces ateliers.

**Dans le domaine des aides financières**, une augmentation significative du nombre d'aides a été constatée, notamment pour l'alimentation, le FSE, le FSL Maintien, et autres. Cette hausse s'explique en partie par les effets induits de l'augmentation des prix des produits de première nécessité.

En termes de sorties de l'accompagnement, **270 personnes ont quitté le lieu d'accueil RSA en 2023**, dont 36,30 % pour une autre prise en charge RSA et 31 BRSA pour motif "emploi". Ces résultats soulignent l'efficacité des actions entreprises dans le cadre de l'insertion professionnelle.

Enfin, les sorties pour changement de référent RSA ont été gérées avec attention, notamment en cas de déménagement ou d'orientation vers d'autres dispositifs. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de fournir un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins de chaque bénéficiaire.

## PÔLE URGENCE SANTE PRECARITE

Le Pôle Urgence Santé Précarité de l'association SARA LOGISOL incarne l'espoir et l'engagement dans une société où la précarité est une réalité quotidienne pour de nombreuses personnes. Notre mission principale est de répondre aux besoins essentiels et de tisser des liens sociaux avec ceux qui se trouvent dans une situation de grande vulnérabilité, qu'ils vivent à la rue, dans des squats ou qu'ils soient mis à l'abri par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) Urgence 115, au sein du parc hôtelier.

### Des services variés pour répondre aux besoins

Nos quatre équipes mobiles sont en première ligne pour aller vers ceux qui ont besoin d'aide, proposant notamment des services d'écoute, de soutien, d'accompagnement et d'orientation vers les ressources nécessaires. En parallèle, notre Accueil De Jour offre un espace chaleureux où les personnes peuvent se reposer, se restaurer et accéder à des services d'hygiène. De plus, le Pôle est inscrit dans le dispositif de distribution d'aide alimentaire DADA qui apporte une aide alimentaire essentielle à ceux qui en ont le plus besoin sur les hôtels où sont hébergés les ménages via le 115.

## ADJ CRIMEE

L'Accueil de Jour Crimée, au sein de l'association SARA LOGISOL, est un lieu d'accueil inconditionnel pour les personnes vulnérables majeures qui se trouvent sans domicile, souvent en rupture sociale, familiale, voire professionnelle. Notre équipe, composée de 5 animateurs, d'un intervenant hygiène et entretien, d'un psychologue et d'une cheffe de service, travaille du lundi au vendredi pour accueillir, soutenir et accompagner ces personnes.

Nous proposons un lieu sécurisé où chacun peut prendre le temps de se reposer, de prendre soin de lui-même, de participer à des activités et/ou d'effectuer des démarches administratives essentielles. Notre établissement dispose de plusieurs espaces pour répondre aux besoins variés du public :

**Espace d'accueil :** Un lieu chaleureux pour se reposer avec des boissons chaudes et fraîches, des toilettes et des prises électriques permettant de recharger les téléphones par exemple.

**Bien-Être :** Des douches et sanitaires pour retrouver un sentiment de propreté et de dignité.

**Infirmierie :** Une permanence hebdomadaire tenue par un infirmier diplômé d'État tous les mercredis matin pour des soins médicaux, de la prévention et réduction des risques.

**Espace de Repos :** Deux lits sont disponibles dans un espace sécurisé et calme pour permettre aux personnes de se reposer.

**Buanderie :** Avec lave-linge et sèche-linge pour des vêtements propres et secs.

**Espace Numérique :** Des ordinateurs avec une connexion WIFI sont mis à disposition pour lutter contre la fracture numérique et faciliter l'accès aux ressources en ligne.

**Cuisine :** Nous proposons trois ateliers cuisine hebdomadaires pour sensibiliser les personnes aux bienfaits d'une alimentation équilibrée et encourager l'activité physique. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Programme Régional de Prévention de la Santé (PRAPS) financé par l'ARS13.

### Activité 2023

Nombre de passages	57 545				
Typologie du public	Hommes		Femmes		
	770		30		
Ages	18-24 ans	25-44 ans	45-59 ans	60 ans et +	
	240	400	120	40	
Nationalités	Française	UE	Hors UE	NR	
	160	80	400	80	
Prestations réalisées	Boissons distribuées	Douches	Machines à laver	Personnes ayant participé aux sorties bien-être	Ateliers cuisines
	46 663	4 591	435	36	106

### **Temps forts de l'année**

L'accueil étant inconditionnel nous avons pu constater une évolution du public accueilli. Le règlement de la Minoterie, nouvel hébergement d'urgence ayant remplacé l'UHU de La Madrague ville et permettant aux hébergés de rester sur site même en journée, nous avons vu diminuer la présence d'anciens habitués. Parallèlement, nous avons accueilli un jeune public étranger, primo arrivant et souvent originaire d'Afrique saharienne et d'Afrique de l'Ouest. Nous avons pu les informer et soutenir leurs démarches avec l'appui ponctuel de nos collègues du pôle asile.

La trop grande fréquentation, certains jours, pouvant créer des difficultés dans la régulation des comportements des personnes accueillies (agressivité, conflits, violence...), nous a poussés à limiter à 40 le nombre de personnes accueillies simultanément.

Un règlement de fonctionnement a été rédigé pour préciser l'organisation globale de l'ADJ Crimée, ses règles de vie et les droits des personnes accueillies. Il a été présenté au public puis affiché pour que chacun puisse en être informé.

En 2023, une permanence des travailleurs sociaux des équipes mobiles du pôle est venue compléter celle des infirmiers le mercredi matin, jour de forte fréquentation. Que ce soit pour des évaluations de situations individuelles, des orientations sur des dispositifs adaptés ou des accompagnements physiques si nécessaire, cette nouvelle collaboration permet une plus grande efficacité dans le soutien de nos publics.

La permanence du psychologue a été modifiée pour augmenter sa présence pendant les heures d'ouverture au public. Ainsi il intervient désormais les lundi matin, mercredi et vendredi matin.

La mutualisation, à l'échelle du pôle, des accessoires et vêtements proposés au public nous a permis la distribution de duvets, couvertures, casquettes/bonnets, sous-vêtements, chaussettes pour renforcer l'équipement des personnes vivant à la rue.

Une convention avec Maavar a été signée en février 2023. Elle nous permet d'orienter 30 personnes par mois vers le restaurant social NOGA pour les repas du midi et la distribution de paniers repas le soir.

Notre partenariat avec la Banque Alimentaire nous permet désormais de commander et de récupérer des denrées chaque premier lundi du mois. Nous pouvons ainsi dépanner les personnes accueillies avec des petits colis en cas de rupture de droits ou de difficultés ponctuelles.

Un nouveau logiciel de suivi de l'activité (MANO) nous permet depuis mars 2023 d'avoir une meilleure lisibilité tant de la fréquentation de l'ADJ que de l'utilisation des prestations et services proposés.

Notre participation aux commissions « santé précarité » organisées par le CMP de la Belle de Mai une fois par mois, depuis avril 2023, permet à l'équipe de l'ADJ une meilleure connaissance des dispositifs sociaux et de santé sur le territoire et de partager l'analyse de situations complexes exposées.

### **Perspectives pour l'année 2024**

Renforcement des activités : Régulières ou ponctuelles, les activités sont un outil de médiation, de cohésion et de communication permettant une observation et une évaluation de la personne dans un cadre souple voire ludique. Elles ont aussi une fonction socialisante et

valorisante. Une réflexion est en cours pour poursuivre le développement de cet axe animation.

Développement du partenariat : Les dispositifs de soutien et d'accompagnement de publics confrontés à une lourde précarité se diversifient, se modifient ou apparaissent régulièrement sur le territoire. Une réactualisation de l'ensemble des acteurs répondant aux difficultés des personnes accueillies facilitera le lien et permettra d'orienter le public de façon plus efficiente.

Refonte du projet de service : Après une année de fonctionnement dans nos nouveaux locaux, nous avons suffisamment de recul pour réactualiser le projet de service qui avait été réalisé en amont de la transformation des locaux. Une nouvelle réflexion va désormais être initiée pour modifier et adapter ce projet aux enjeux de nos missions en lien avec notre activité.

## EQUIPE MOBILE HOTEL (EMH)

L'Équipe Mobile Hôtel (EMH) de l'association SARA LOGISOL est un service dédié aux ménages hébergés en urgence dans le parc hôtelier par le SIAO Urgence 115 des Bouches-du-Rhône

Notre mission première est d'aller à leur rencontre au sein des hôtels, d'évaluer les situations de ces ménages et de les accompagner vers des solutions plus durables et adaptées.

### Une équipe pluridisciplinaire

L'EMH est composée de 16 intervenants sociaux issus de formations diverses, encadrés par une Cheffe de service.

### Un accompagnement personnalisé

En fonction des problématiques, des ressources, des partenaires et des besoins identifiés, l'EMH peut proposer un accompagnement social dans l'attente de l'identification d'un référent social global de droit commun. Nous nous mobilisons pour permettre aux ménages de répondre à leurs besoins primaires et développer leur autonomie notamment pour surmonter leurs difficultés.

### Une attention particulière envers les plus vulnérables

Nous attachons une importance particulière aux besoins des personnes les plus vulnérables au sein de ces ménages : enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé importants. Dans ce cadre, nous sommes amenés à signaler les situations les plus préoccupantes lorsque leur bien-être et leur sécurité sont compromis.

## Activité 2023

Personnes accompagnées (2225)	Hommes	Femmes	Enfants	Dont moins de 3 ans						
	519	683	1023	277						
Typologie des ménages (757)	Hommes isolés	Femmes isolées	Couples	Familles	Familles monoparentales					
	91	60	64	330	212					
Nationalité des ménages	Française	CE	Hors CE							
	192	42	523							
Situation face aux droits	Droits complets	Titres de séjour	CE	Demandes d'asile	Droits incomplets					
	192	146	42	37	340					
Problématiques rencontrées	Santé	Femmes enceintes	Handicap	Personnes âgées	PVV	Transgenre				
	247	46	35	29	28	5				
Orientations partenaires	Alimentaire	Droits des étrangers	Parentalité	Vestiaire solidaire	Santé	Scolarité	Démarches sociales autres			
	281	115	43	13	82	49	123			
Solutions à la sortie du dispositif	CHU	CHRS	CADA	ALT	MR/RS	IML	Logement	Départs volontaires	Fin de PEC	Autres
En ménages	107	43	6	4	3	3	17	40	45	6
En personnes	301	137	18	11	8	8	53	88	146	10

## Temps forts de l'année

### Installation au Parc Mure

2023 a commencé par l'installation du pôle Urgence Santé Précarité dans ses nouveaux locaux situés au parc Mure dans le 10ème arrondissement de Marseille.

L'emplacement géographique a permis à l'équipe de se rapprocher du centre-ville, où se trouve une grande partie du parc hôtelier, et donc d'optimiser le temps de travail entre les rendez-vous avec les familles au sein des hôtels et le travail administratif et partenarial dans les bureaux.

Ces nouveaux locaux, plus grands et adaptés à l'ensemble des équipes mobiles du pôle, ont permis une amélioration de nos conditions de travail. Ils ont également favorisé les contacts, la communication, l'échange de pratiques professionnelles entre les salariés du pôle. Au cours de l'année, l'équipe EMH a su faire preuve de flexibilité et venir en soutien des autres services et ce dans l'intérêt des personnes en situation de précarité sur le territoire.

Du fait de la configuration du lieu, l'équipe d'encadrement est plus accessible. L'équipe se sent plus soutenue du fait que les échanges soient facilités.

### Une cheffe de service dédiée à l'équipe et l'arrivée d'une nouvelle direction de pôle

Auparavant, il y avait un chef de service pour l'ensemble des équipes mobiles. Avec le développement de nouvelles missions et l'accroissement des effectifs, deux cadres intermédiaires ont été nommés depuis la fin de l'année 2022. Cela permet une plus grande disponibilité auprès de l'équipe, un soutien dans les situations complexes, une écoute attentive et une réactivité aux demandes formulées par les partenaires. Ces éléments ont permis à l'équipe d'avoir davantage de repères et un cadre fiable pour exercer leurs missions.

Une nouvelle directrice de pôle a pris ses fonctions en juin 2023. Elle a apporté un regard extérieur sur le fonctionnement du service, ainsi qu'une nouvelle dynamique de travail et davantage de cadre permettant l'amélioration des pratiques.

### Agrandissement de l'équipe

Bien que les nouvelles personnes soient venues compléter l'équipe dès la fin de l'année 2022, l'effectif s'est vu doubler en un an.

Cette extension a nécessité de trouver progressivement un équilibre et une stabilité. En effet, former les nouveaux salariés ou encore s'adapter aux pratiques des professionnels a pu être contraignant par moment, notamment lors de la constitution des binômes de travail par hôtel. Néanmoins, les avantages liés à l'augmentation du nombre de travailleurs sociaux sont notables et bénéfiques pour les personnes mises à l'abri au sein du dispositif hôtelier.

Effectivement, le nombre d'hôtels fléchés par binôme a diminué passant de 15 à 10 et par conséquent la quantité de ménage suivis également. Ainsi, cette évolution nous a permis de diminuer les délais pour organiser les premières rencontres à l'arrivée des ménages sur les établissements hôteliers, de disposer de plus de temps avec les personnes, de réaliser des évaluations plus pertinentes et de proposer un accompagnement de meilleure qualité. Amélioration qui se concrétise par le nombre de sorties positives des ménages.

Par notre nombre, 16 ETP de travailleurs sociaux, nous pouvons désormais également être plus réactifs lors de signalements effectués par nos partenaires ou les ménages directement. Le corolaire de ce fait est une amélioration du travail partenarial et une meilleure visibilité de nos missions.

Au cours de l'année, les binômes ont été modifiés. Cette modification permet l'apport d'un autre regard sur les situations, un enrichissement des compétences des membres de l'équipe ainsi que la création d'une nouvelle dynamique de travail.

### La saturation du dispositif hôtelier.

En raison de la saturation du dispositif hôtelier, le nombre de nouveaux ménages mis à l'abri a considérablement réduit.

Le quotidien de l'équipe était articulé de manière à rencontrer dans un délai restreint de 72h les nouvelles entrées. La diminution de nouvelle prise en charge a conduit les travailleurs

sociaux à organiser autrement leur travail, à proposer un accompagnement approfondi aux personnes, à développer le travail partenarial ainsi que leurs missions. Etant plus disponibles pour les ménages accompagnés, ils les rencontrent plus fréquemment et créent une relation propice à un suivi de meilleure qualité.

Ce fait, mêlé à l'augmentation de l'équipe, a permis à tout un chacun d'accroître ses compétences. En effet, l'équipe a pu affiner ses évaluations et développer ses observations notamment concernant les situations de vulnérabilités ou celles liées à la protection de l'enfance. Ainsi, au cours de l'année, 4 informations préoccupantes ont été rédigées et ont été qualifiées par la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) du Département. Il en est de même pour les personnes âgées. En collaboration avec l'association Petits Frères des Pauvres, des signalements ont été co-rédigés et des accompagnements sont réalisés conjointement afin de mieux prendre en compte les spécificités des personnes. L'équipe a de ce fait également affiné ses écrits. Le temps est mis à profit pour créer de nouveaux projets à partir des besoins identifiés. Pour exemple, en lien avec les observations quant aux délaissements du bien être des femmes sur les hôtels, un atelier bien-être va être animé par des membres de l'équipe en début d'année 2024.

### 3ème année d'existence

L'équipe a été créée en 2021 à titre expérimental. Il a été nécessaire de nous faire connaître ainsi que nos missions auprès des partenaires. Au terme de cette 3ème année, nous constatons une meilleure visibilité de nos missions, une réelle prise en considération de nos évaluations et la mise en place d'un intéressant travail partenarial tant pour l'accompagnement des personnes mises à l'abri, leurs conditions d'hébergement que pour les orientations en vue de leurs sorties du dispositif hôtelier.

Les offres d'hébergement des familles nous sont mises à disposition par la référente Famille du SIAO permettant ainsi une orientation plus adaptée en fonction des situations et des vulnérabilités. Pour les personnes isolées, les animateurs du SIAO contactent régulièrement les membres de l'équipe pour échanger sur la pertinence de positionner des personnes qu'ils accompagnent sur les dispositifs. Nous travaillons ensemble dans l'intérêt des usagers.

Nous avons eu des places sur les Centres d'hébergement d'Urgence. Ainsi, nous nous sommes fait connaître et reconnaître auprès de plusieurs associations et un travail de partenariat pertinent s'est mis en place.

Un travail commun s'est établi avec Service PLUS sur les situations complexes, les conditions de vie sur les hôtels et l'adaptabilité des chambres aux compositions familiales.

### Evacuations

Au cours de l'année, nous avons participé à l'évacuation de plusieurs sites, notamment en raison de leur dangerosité (Madrague, Saint Charles,).

L'une d'entre elles a fortement marqué l'équipe : celle du Gyptis. Il s'agit d'une ancienne cité étudiante de 270 appartements dans un bâtiment de 10 étages dans un état d'insalubrité important, avec des parties communes détruites, en délabrement, des fuites d'eau à même les circuits électriques, rempli de nuisibles et de débris. Dans ces logements se côtoyaient squatteurs, victimes de marchands de sommeil bailleurs, propriétaires ou encore dealers.

Dans le cadre de cette opération, nous sommes sortis temporairement de nos missions habituelles. Le fait de se rendre dans cette copropriété afin d'avertir les personnes et de les recenser en fonction de leur statut, nous a permis de percevoir les conditions d'habitation et de vie des plus précaires à Marseille. De plus, contrairement aux personnes mises à l'abri sur les hôtels, qui nous reçoivent de manière généralement enthousiaste, nous avons dû adapter notre posture pour faire face à l'hostilité, la colère et la crainte des personnes présentes.

Ce travail a été mené en collaboration avec la mairie, acteur compétent pour la mise à l'abri des personnes bénéficiant d'un bail.

### Le plan grand froid

Autre profil de public que celui que nous rencontrons habituellement. En effet, il s'agissait d'hommes seuls, public que nous rencontrons peu sur le dispositif hôtelier, puisque généralement mis à l'abri dans les CHU. Ainsi, nous avons dû adopter une approche autre que celle menée habituellement et nous adapter à d'autres demandes. En effet, il s'agissait principalement de grands marginaux en rupture avec la société.

### Les formations

Au cours de l'année, nous avons bénéficié de plusieurs formations. Ces temps d'apprentissage théorique nous ont permis de développer des connaissances et compétences. Ainsi, nous avons pu affiner notre maîtrise du logiciel SISIAO ou encore s'initier aux droits des étrangers, à la santé mentale, à la politique du logement d'abord. Ces savoirs nous servent quotidiennement lors des rencontres des ménages, nous donnent des pistes de travail et une prise de recul sur les situations.

### Perspectives pour l'année 2024

- ❖ Création d'outils de suivi des familles et mise en place du dossier informatisé de la personne accompagnée via l'application MANO
  - ❖ Création de projets en lien avec les observations. En effet, dans ce cadre un atelier bien être pour les femmes va voir le jour à partir du mois de février 2024 et ce, une fois par mois dans les locaux de l'ADJ Crimée.
  - ❖ Budget interprétariat. La barrière de la langue peut parfois être un obstacle dans la rencontre ainsi que dans l'accompagnement des ménages.
  - ❖ Continuer à se former et acquérir de nouvelles compétences. Des demandes de formations ont été formulées notamment pour parfaire nos techniques d'entretien et travailler notre posture professionnelle.
- A ce titre, des rencontres partenaires sont planifiées pour le début d'année 2024 notamment avec un intervenant de la CRIP. Cette intervention permettra de sensibiliser les professionnels dans le cadre de la prévention, de transmettre un référentiel des facteurs de danger et ainsi de renforcer nos compétences dans ce domaine. En 2023, 5 IP ont été rédigées et qualifiées par la CRIP. Au terme de 3 évaluations d'IP, il y a eu une saisine du juge des enfants
- ❖ Elaboration du projet de service

## L'Équipe Mobile Santé Précarité (EMSP)

L'Équipe Mobile Santé Précarité (EMSP) de l'association SARA LOGISOL s'engage inconditionnellement à apporter une réponse globale aux personnes sans lieu de vie stable.

Notre mission est de fournir une prise en charge médico-sociale pluridisciplinaire, adaptée à la durée nécessaire pour répondre aux besoins complexes des publics que nous rencontrons et de coordonner leur parcours de soins.

### Un engagement "d'Aller-vers" au cœur de notre action

L'action de l'EMSP repose sur une démarche résolue d'aller vers les personnes, en intervenant directement sur leur lieu de vie. Notre objectif fondamental est de défendre et promouvoir la santé, dans le sens défini par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : « un état de complet de bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Cela signifie que nous travaillons à renforcer les capacités des individus à faire face aux défis de la vie quotidienne, à favoriser la santé et à réduire les risques pour la santé.

### Complémentarité avec les dispositifs de droit commun

L'EMSP ne vise pas à se substituer aux dispositifs de droit commun déjà disponibles par le circuit hospitalier (PASS), la Ville (PASS de ville), CPAM puis tous les dispositifs indépendants tels que les Services de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD), les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), les Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ou encore les Hospitalisations À Domicile (HAD) pour les aspects médicaux. Cependant, nous intervenons pour assurer la mise en place et la coordination du parcours de soins avec les différentes structures de droit commun et dispositifs adaptés (LHSS, LAM, ACT, CMP, Equipe mobile psychiatrique). Notre rôle est d'intervenir et d'assurer une orientation adaptée et personnalisée en attendant une prise en charge effective ou pérenne. Cela s'opère par la coopération avec les services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques : appartements de coordination thérapeutique (ACT), lits halte soins santé (LHSS), centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD), centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), lits d'accueil médicalisés (LAM) et « Un chez-soi d'abord »

### Une équipe pluridisciplinaire au service de la santé et du bien-être

Notre équipe est composée d'infirmiers diplômés d'État, d'un psychologue et d'un médecin coordinateur. Nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres professionnels, tels que l'Équipe Mobile de Rue (EMR) ou l'Équipe Mobile Hôtel (EMH), en fonction des besoins identifiés par nos collègues du Pôle ou directement exprimés par les personnes ou les partenaires du territoire.

### Activité 2023

Personnes accompagnées (271)	Hommes	Femmes	Transgenres					
	197	71	3					
Typologies des ménages (268)	Hommes isolés	Femmes isolées	Couples	Familles	Familles Monoparentales	Mineur		
	169	31	17	35	15	1		
Âges des personnes accompagnées	0-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-59 ans	60 ans et +	NR		
	15	21	97	60	27	51		
Lieux de vie	Rue	Hôtel 115	CHU	Squat	Chez un tiers	Véhicule	Logement	
	46	27	7	3	3	3	2	
Problématiques rencontrées	Psychologique	Personnes âgées	Handicap	Pathologie chronique	Addiction	PVV	Enfants de - de 3 ans	Femmes enceintes
	27	26	11	10	5	3	3	2
Antécédents médicaux	Psychiatrie	Addiction	Traumatologie	Neurologie	Cardio-vasculaire	Cancer	Pulmonaire	
	16	6	5	4	4	4	4	

### **Temps forts de l'année**

L'arrivée au complet des différents membres de l'équipe, (pluridisciplinarité avec le recrutement d'un psychologue), l'arrivée de la directrice de pôle avec la restructuration de l'équipe qui peut fonctionner de manière efficace et à part entière, le développement des outils de façon plus optimale a permis dans le temps de créer une équipe dynamique et réactive qui sait s'adapter aux situations et qui tisse son travail en réseau et en partenariat.

### **Perspectives pour l'année 2024**

Créer et conventionner avec un réseau de Médecins généralistes et spécialistes avec lequel on travaille en étroite collaboration tels que le Centre de santé : Cara santé, ou encore Santé visuelle, ainsi qu'avec les partenaires en addictologie, les plateformes de coordination généralistes et spécialisées, favoriser la sensibilisation du personnel aux pratiques RDR (Addictions et alcool).

Enfin, approfondir le développement des fiches techniques/mémo en faveur des partenaires et dans l'intérêt des personnes, des conduites à tenir face aux différentes situations, pour mieux cibler les critères nécessaires à l'entrée sur les dispositifs. L'équipe mobile santé précarité se doit de renforcer l'annuaire des partenaires avec une description au plus juste des critères d'inclusion, renforcer la visibilité de l'équipe mobile, notamment par la mise en évidence du travail de terrain par des professionnels de santé intervenant en horaires décalés le soir et le week-end pour répondre aux manques existant sur le territoire et réduire au maximum les ruptures de parcours de soins.

## EQUIPE MOBILE PRAPS

L'Équipe Mobile du PRAPS de l'association SARA LOGISOL incarne l'engagement envers les personnes les plus vulnérables de notre département. Notre mission est d'aller vers celles qui vivent dans une grande précarité, spécifiquement sur les territoires d'Arles, Salon et Berre. L'équipe est composée d'un infirmier diplômé d'État et d'un travailleur social.

### Aller vers les personnes en situation de grande précarité

L'EMPRAPS se consacre à "aller vers" les personnes qui vivent dans des conditions difficiles à la rue. Notre mission est de créer et de maintenir un lien précieux avec elles, en leur proposant une écoute empathique et en les aidant à prendre contact avec les organisations sociales, médicales ou humanitaires du territoire.

### Prévention et promotion de la santé

Notre équipe a pour mission de prévenir, sensibiliser, d'accompagner et de soigner les personnes que nous rencontrons. Nous comprenons que chaque individu a des besoins uniques, et c'est pourquoi nous adaptons notre approche pour offrir un soutien et des soins personnalisés. Nous sommes également des facilitateurs de lien, collaborant étroitement avec les acteurs du territoire pour orienter vers les ressources du droit commun.

### Un engagement dans le cadre du PRAPS

Notre action s'inscrit dans le cadre du Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins pour les plus démunis (PRAPS), porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ainsi, nous travaillons sur des objectifs de santé publique pour améliorer la qualité de vie des personnes en grande précarité et pour réduire les inégalités en matière de santé.

### Activité 2023

Nombre de personnes rencontrées	Hommes	Femmes	Dont enfants			
35	15	10	6			
Typologies des ménages	Hommes isolés	Femmes isolées	Couples	Familles		
	15	1	3	1		
Ages	0-2 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-59 ans	60 ans et+
	1	5	2	21	3	3
Situations administratives	CNI/ Passeports	Titres de séjour	Démarches en cours	NR		
	25	1	2	7		
Couvertures médicales	Régime général	CSS	Aucune	NR		
	15	4	2	8		
Vulnérabilités	Personnes âgées	Psychologiques	Handicap	Pathologies chroniques	Addictions	Moins de - de 3 ans
	3	15	2	4	6	1

### Temps forts

En 2023, après une interruption due à des difficultés de recrutement, une équipe a pu être reformée pour reprendre son activité en septembre. Ce redéploiement avec cette nouvelle équipe a été l'occasion de redécouvrir l'environnement partenarial et de rencontrer de nombreux acteurs de l'urgence sociale sur ces territoires pour définir des axes de collaborations :

L'Accueil de jour du CCAS d'Arles constitue le point de départ de l'équipe mobile PRAPS pour un échange d'informations. Une fois par mois, un membre de l'équipe de l'ADJ participe à la maraude. Cette collaboration, désormais étroite, permet de construire des réponses plus adaptées aux difficultés du public, les référents de l'ADJ pouvant accompagner notre équipe

vers des situations, repérées en amont, de personnes rencontrant des problèmes de santé. Inversement, l'orientation vers le CCAS pour une domiciliation ou un accompagnement social s'en trouve facilitée.

*La maison jaune, CAARUD et CSAPA* abrite plusieurs dispositifs et déploie une mission d'aller vers sur l'ensemble du pays d'Arles. Notre collaboration permet d'organiser des maraudes communes en fonction des besoins et des situations rencontrées.

*L'Association Maison d'Accueil (AMA)* envisage la mise en œuvre de maraudes sur les zones rurales d'Arles avec laquelle nous pourrions resserrer notre collaboration. Possibilité également de nous mettre des locaux à disposition en cas de besoin.

*La Fraternité Salonnaise* oriente vers l'EMPRAPS les personnes accueillies présentant des problèmes de santé. D'autre part, les échanges d'informations avec ce partenaire essentiel du territoire salonnais permettent de mieux cibler les lieux de présence de publics précaires.

*Le CCAS de Salon* que nous avons rencontré pour présenter notre action et échanger avec l'ensemble des référents sociaux sur leurs missions d'accompagnement et les besoins constatés en matière de santé des publics les plus précarisés.

### **Perspectives pour l'année 2024**

En fin d'année 2023, l'intervenante sociale de l'équipe mobile a dû précipitamment interrompre son activité. Nous devons donc tout d'abord, recruter un(e) équipier(ère) pour stabiliser le binôme et permettre la continuité de l'action dans des conditions favorables à la collaboration et à la complémentarité des compétences sur la durée.

En 2024, il s'agira également de poursuivre le travail d'exploration des territoires et d'actualisation du partenariat en vue d'affiner les axes de collaboration avec chacun des acteurs présents et en lien avec nos missions.

Les liens et les échanges avec les partenaires territoriaux de l'urgence sociale ont orienté une réflexion autour de personnes ne dormant pas forcément à la rue mais qui sont malgré tout confrontées à une grande précarité et qui fréquentent les lieux d'accueil ou les dispositifs d'aide et de soutien. Sur signalement de ces partenaires, nous pourrions proposer un accompagnement à ces publics qui peuvent également avoir besoin ponctuellement d'être guidés sur des questions de santé et/ou de prévention.

## L'Équipe Mobile de Rue (EMR)

L'Équipe Mobile de Rue (EMR), fusion des équipes EMA et EMET de l'association SARA LOGISOL incarne l'esprit de solidarité et l'engagement envers les personnes les plus vulnérables.

L'Équipe Mobile de Rue (EMR), fusion des équipes EMA et EMET de l'association SARA LOGISOL incarne l'esprit de solidarité et l'engagement envers les personnes les plus vulnérables. Notre mission est de soutenir ceux qui vivent dans des conditions précaires, qu'ils soient isolés ou en famille, qu'ils vivent à la rue, dans des squats ou dans des bidonvilles.

### **Un engagement d'aller vers**

L'EMR se dédie à "aller vers" les plus vulnérables sur le territoire de Marseille et au-delà. Notre équipe, composée d'intervenants sociaux, de chauffeurs et d'une cheffe de service, se rend sur le terrain pour effectuer des actions de prévention et une évaluation de la situation de chaque personne dans l'objectif premier de réduire le risque de mortalité à la rue. Il va s'agir d'écouter, de comprendre et d'orienter les personnes vers les ressources nécessaires pour améliorer leur situation.

### **Créer des liens et fournir un soutien essentiel**

L'EMR joue un rôle clé en établissant des liens solides avec les partenaires associatifs et les services de droit commun. Nous collaborons étroitement avec eux pour assurer une approche coordonnée et efficace en faveur des personnes en situation de grande vulnérabilité. Selon les circonstances, nous travaillons sur l'ouverture de droits, l'accès à la santé et au logement / hébergement.

### **Des maraudes au service de la dignité humaine**

L'EMR sillonne les rues de la ville de Marseille à travers des maraudes et intervient aussi sur signalement. Nous distribuons du matériel de première nécessité afin de répondre aux besoins des personnes sans abri ce qui nous permet d'entrer en contact avec elles afin de leur proposer une écoute, d'évaluer leur situation afin de leur proposer une orientation adaptée. Notre objectif est de répondre à leurs besoins immédiats et de contribuer à l'amélioration de leur quotidien.

### **Transporter vers un avenir différent**

En plus de nos actions sur le terrain, l'EMR a pour mission de transporter les personnes mises à l'abri par le SIAO Urgence 115 vers des structures d'hébergement d'urgence ou des hôtels à travers tout le département des Bouches-du-Rhône, à l'exception de Marseille intra-muros. Nous veillons à ce que l'arrivée et l'installation au sein de l'établissement se déroule dans les meilleures conditions possibles notamment en informant et rassurant les personnes.

## Activité 2023

Nombre de personnes	Hommes	Femmes	Transgenres					
627	486	138	3					
Typologies des ménages	Hommes isolés	Femmes isolées	Couples	Familles	Familles monoparentales	MNA	NR	
	375	75	49	31	17	2	115	
Âges	0-2 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-59 ans	60 ans et +	NR	
	1	4	48	225	117	67	165	
Motifs de la situation de rue	Départ du pays	Changement de région	Perte d'emploi	Problème de santé	Rupture familiale	Expulsion locative	Sortie détention	
	89	17	12	9	39	11	9	
Nationalités	Française	CE	Hors CE					
	115	90	134					
Lieux de vie	Rue	CHU	Squat	Hôtel	Chez un tiers	Logement	Véhicule	
	183	33	18	15	13	11	3	
Vulnérabilités	Personnes âgées	Psychologique	Conduites addictives	Pathologie chronique	Handicap	PVV	Enfants de - de 3 ans	Femmes enceintes
	61	37	34	18	12	7	10	6
Actions réalisées	Distribution de matériel	Ecoute active	Evaluation	Accompagnement	Orientation	Signalement		
	1299	1182	346	173	156	66		
Demandes de mises à l'abri 115	Demandes pourvues	Demandes non pourvues						
662	297	365						

## Temps forts de l'année

L'élément fort relevé par les équipes s'est inscrit dans le temps, par le fait d'avoir obtenu une stabilité de l'équipe, tant en termes de personnel que de stabilité d'équipe dans son fonctionnement, fluidité du service, assiduité des réunions d'équipe.

D'autre part, les équipes mobiles ont pu être mobilisées sur 4 missions d'évacuation de sites, dont une qui a nécessité un nombre important de salariés, l'évacuation de l'immeuble du Gyptis, mis en péril, et où une proposition de relogement devait être faite via la mise à disposition du 115.

## Force de l'équipe

On dénote une motivation plus accrue de l'équipe, notamment dans la démarche d'aller vers, à accompagner les personnes et à travailler en équipe dans une dynamique de pôle qui tend à donner sens et à s'inscrire dans un objectif commun, et ce dans l'intérêt des personnes en situation de précarité.

## Perspectives pour l'année 2024

Pour mener à bien, accroître et enrichir cette mission professionnelle, l'enjeu fondamental de l'équipe mobile de rue est de structurer et affiner le travail sur le guide d'entretien permettant d'adopter une posture professionnelle en adéquation avec les réalités de terrain. Tout cela passe par l'étayage du positionnement des professionnels de terrain. L'équipe doit donc intensifier cette rigueur dans l'approche retenue, à savoir l'aller vers, ainsi que dans la retranscription de l'activité, via les outils à disposition, les temps d'échanges dédiés et les formations proposées.

Nous prévoyons également l'élaboration du projet de service au cours de l'année.

## MISSION UKRAINE

La guerre en Ukraine, débutée le 24 février 2022, a engendré un important flux migratoire vers l'Europe. En réponse, l'Union Européenne a activé le mécanisme d'urgence de Protection Temporaire.

L'association Sara Logisol a été mandatée par la Direction Départementale Direction de l'Emploi, du Travail et des Solidarités des Bouches-du-Rhône (DDETS) pour gérer le site de premier accueil et d'orientation vers des dispositifs d'hébergement d'urgence jusqu'au 30 juin 2023.

### **Équipe et fonctionnement**

Le site, ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 19h, a fonctionné initialement au gymnase Ruffi, puis au CMA Velten à partir du mois de juillet 2022.

L'équipe, constituée de 3 coordinateurs, 2 interprètes, 2 écoutants parlant l'Ukrainien et le Russe et 2 chauffeurs, a assuré une présence constante pour accueillir le public, l'orienter selon ses besoins et coordonner les départs vers d'autres structures.

Une ligne téléphonique dédiée a été ouverte pour renseigner les personnes. En fonction de la situation exposée, elles étaient orientées vers le site d'accueil physique.

### **Accueil et Orientation en vue d'une mise à l'abri**

L'objectif fondamental de la mission était d'accueillir les réfugiés de la guerre arrivant dans le département des Bouches-du-Rhône et de les mettre à l'abri. Initialement, le rôle de l'équipe consistait à évaluer leur situation et besoins, les orienter et à les accompagner vers les structures d'hébergement d'urgence dédiées au niveau départemental.

Toutefois, en raison de la saturation de ces établissements et de la nécessité de désengorger les grandes villes françaises, une répartition de ce public sur le territoire national a été organisée. Des dessertements ont ainsi été mis en place par les services de l'état à partir du mois de mai 2022, avec les personnes prises en charge temporairement dans un hôtel SAS en attendant leur transfert.

L'équipe a été chargée de coordonner chaque départ avec les différents partenaires jusqu'au mois de juin 2023.

Le pôle Urgence a maintenu sa mission de réservation de bus jusqu'à la fin de l'année 2023.

### Activité 2023 (de janvier à juin 2023)

Nombre de passages	766						
Typologies des ménages	Résidents en Ukraine	Réfugiés en Ukraine	Personnes étrangères séjournant en Ukraine	Etudiants en Ukraine	Demandeurs d'asile	Personnes en hébergement citoyen	Autres
	407	2	1	1	223	21	111
Orientations vers l'hôtel SAS en vue d'un desserrement	Primo arrivants	Venant d'un autre pays	De la région PACA	D'une autre région			
	38	11	16	16			
Nombre d'appels sur la ligne urgence Ukraine	Nombre de transports vers une structure	Nombre de réservations de bus pour desserrement					
			399	52	12		

### Temps Forts de l'Année 2023

L'année 2023 a marqué une évolution significative dans le fonctionnement du dispositif mis en place en urgence et de manière spontanée en réponse à la crise en Ukraine. Les lignes directrices de cette initiative se sont clarifiées dès la fin de l'année 2022.

Initialement, toute personne déplacée d'Ukraine fuyant le conflit pouvait prétendre à une mise à l'abri au sein de ce dispositif spécifique. Même celles qui ne pouvaient pas prétendre à une autorisation provisoire de séjour étaient accueillies. Cependant, dès le début de l'année, en corrélation avec l'éligibilité à l'Autorisation Provisoire de Séjour (APS), les critères d'éligibilité ont évolué, exigeant désormais la nationalité ukrainienne ou un permis de résidence permanent, ainsi qu'une date de sortie postérieure au 24 février 2022.

La majorité des structures d'hébergement d'urgence du dispositif ont fermé à la fin de l'année 2022. La seule option restante pour la mise à l'abri était alors l'orientation vers l'hôtel SAS en vue d'un desserrement. Auparavant, les personnes justifiant d'un contrat de travail d'au moins 3 mois pouvaient se voir proposer une solution d'hébergement temporaire à Marseille. Cependant, cette exception a été supprimée en raison du manque de places disponibles. Les personnes étaient alors invitées à accepter le transfert vers un autre département ou à trouver une solution par leurs propres moyens.

En 2023, l'équipe a accueilli un nombre considérable de réfugiés en logement citoyen, dont l'hébergement prenait fin pour diverses raisons telles que la promiscuité, l'augmentation des charges, les tensions voire les violences avec la famille d'accueil. Cela souligne l'épuisement des familles d'accueil qui n'avaient pas envisagé d'héberger les familles ukrainiennes sur le long terme. Le site d'accueil a donc observé une modification notable de la typologie du public accueilli, avec une diminution significative du déplacement des populations ukrainiennes (primo-arrivants) cette année.

Les missions se sont adaptées face aux évolutions de ce nouveau public des demandes du public accueilli. Initialement axé sur l'accueil des déplacés d'Ukraine à leur arrivée sur le territoire, le site a, au cours de l'année 2023, vu une augmentation des demandes de réfugiés déjà installés à Marseille, recherchant informations, conseils ou orientation.

Le site d'accueil a finalement fermé ses portes le 30 juin 2023, après un an et demi. Au cours de cette période, plus de 4 000 personnes déplacées d'Ukraine ont sollicité le dispositif d'accueil et d'orientation déployé par Sara Logisol.

## G.E.M L.E.O

### ENTRE TRANSFORMATION ET REAPPROPRIATION

Cette année 2023 a débuté sous le signe des travaux d'embellissement pour que le groupe puisse retrouver ses marques et des conditions de fonctionnement optimales. Cet investissement des adhérents au sein de leur groupe s'est aussi traduit par une plus grande affirmation de l'entité GEM : entraide et autodétermination. Sous tendue par ces valeurs, la vie du groupe s'est réorganisée, partagée entre les activités et le quotidien au sein des locaux et le fait de conserver et développer les liens tissés en dehors. Petit retour sur cette année en mouvement :

Le début d'année s'est partagé entre la suite des chantiers d'embellissement, l'accueil des collectifs et structures qui ont permis au groupe de continuer à se retrouver indépendant des murs et retrouver une dynamique de projection vers de nouveaux projets, de nouvelles envies. Se donner le temps de reprendre ses repères en confiance fut nécessaire pour avancer plus sereinement. C'est ainsi qu'une équipe d'étudiants en travail social est accueillie par le groupe avec pour objectif d'accompagner à la culture de plantes médicinales. Entre prendre soin de la terrasse (dont beaucoup de cultures avaient périclité) et ouvrir le groupe à de belles rencontres, ce projet a fédéré et semé de belles idées. La culture et l'utilisation des plantes médicinales pour leurs vertus fut l'occasion de repas partagés avec les étudiants, d'échanges avec la pépiniériste « Les aromates du Lubéron », ce qui a fait le lien avec le projet inter-GEM « Arts sonores au jardin ». Dans la lignée, le groupe a signé la convention d'occupation avec l'Hydre concernant le partage de la parcelle de jardin au couvent Levat avec le GEM Parenthèse. Régulièrement, certains adhérents ont pris part aux chantiers collectifs proposés par l'Hydre. Entre la terrasse et le jardin les semis et plants circulent selon les récoltes et la météo. Et pour assurer une circulation fluide entre les divers espaces du quartier, mais aussi de la ville, le groupe s'est mobilisé autour d'une pétition portée par l'association « Les rêves du 14 ». C'est ainsi qu'en Février, une journée de mobilisation et d'échanges publiques, réunissant les gem de Marseille et cette association, a eu lieu à Manifesten.

Pendant ce temps, le chantier de la cuisine commence. Prise de mesures, choix des éléments et devis ont eu lieu dans un premier temps. Viennent ensuite les achats et leurs acheminements. Les travaux débutent en avril et ont été menés par les adhérents et les animateurs, pour s'achever courant mai. Une partie du groupe assure l'accueil et la permanence pendant qu'une autre s'attelle à démonter, scier, visser, ajuster...L'inauguration officielle s'est passée le 13 juin.

Avec l'arrivée des beaux jours, un petit nombre d'adhérents commencent les entraînements de pétanques, coachés par un adhérent affilié à la fédération et participant à de nombreux concours. C'est ainsi que le GEM LEO a été représenté au Mondial « La Marseillaise à Pétanques » par une équipe motivée et enthousiaste, mais dont la ferveur n'a pas permis d'être qualifiée au second tour. Les interventions du coach sportif sont suspendues pendant l'été, cependant les sorties plages viennent prendre le relais. C'est alors que le groupe a pu accueillir une artiste performeuse réalisatrice, Kiana Hubert-Low, dans le cadre du dispositif

« Rouvrir le monde ». Entre dessin, écriture et échanges, la rencontre a abouti à un livret valorisant un objet spécial, présenté par chacun des participants au projet. Cela a abouti à de belles photos.

Pendant l'été, le groupe se mobilise aussi pour préparer la SISM en lien avec les autres GEM. Plusieurs temps de rencontres et d'échanges se sont déroulés pour aboutir à l'écriture commune d'un courrier en vue de mieux faire connaître le dispositif des GEM. Ce courrier fut un support pour démarcher les institutions et aller à leur rencontre.

Le groupe a commencé aussi à se mobiliser pour créer des pièces en prévision du marché de Noël. Faire le point sur le stock de matériel, trouver de nouvelles idées de création, s'organiser pour récupérer la matière première, ou des éléments à recycler, a animé l'ensemble des adhérents en attente de l'appel à projet pour participer à cette manifestation. En effet, la présence du groupe lors du marché de Noël constitue un moment important de liens et de reconnaissance du grand public. Pouvoir renouer avec cet événement était très symbolique et venait un peu attester du retour à une certaine normalité. Cette action est fédératrice et permet à chacun de prendre une part active : entre coudre, scier, assembler, tricoter, décorer, peindre et assurer ensuite la permanence et vendre, chacun a pu apporter sa contribution en fonction de ses capacités et possibilités. Pouvoir tenir un chalet au marché de Noël a exigé de s'y prendre bien à l'avance pour avoir un stock suffisamment important. C'est la raison pour laquelle le groupe a commencé dès l'été à conduire se projet.

Avec l'automne, les chantiers collectifs et le jardin se sont intercalés entre les activités créatives de Noël. Une restitution du projet « Art sonore au jardin » s'est tenue en Octobre au Couvent Levat. La chorale du GEM a chanté en direct live « Elle écoute pousser les fleurs » en chœur avec le public.

En Octobre, et autour d'un café le groupe a reçu des gemeurs et patients de l'association AMACH de Lyon : moment de rencontre riche en échanges de pratiques, duquel a émergé l'envie d'aller, nous aussi, découvrir leur dispositif.

A l'occasion des SISM, les gemeurs et l'inter-GEM sont allés à la rencontre des habitants du quartier avec les structures du secteur et Arpsydémio. Cela a été une vraie campagne d'information et de sensibilisation, plaquettes et documentations à l'appui. Un petit groupe s'est déplacé avec l'inter-gem pour aller présenter le courrier co-écrit par les GEM de Marseille, et parler des gem auprès des futurs infirmiers et travailleurs sociaux, à l'Astronef. Un autre est allé assister à la réunion d'information du 3114. En effet, agir en informant pour que les souffrances et maladies psychiques soient moins stigmatisées apparaît plus que nécessaire pour beaucoup d'adhérents. Tous ont du faire face à l'incompréhension de ce qu'ils ont pu traverser.

Du 09 au 15 décembre LEO s'est délocalisé sur la canebière pour vendre ses productions au marché de Noël. Grâce aux échanges avec les passants, sources de valorisation, la semaine fut aussi consacrée à présenter les gem et parler des troubles psychiques. Certains passants se sont saisis du stand pour évoquer leurs propres difficultés.

A l'issue de cette semaine qui a modifié tous les repères habituels, le groupe a pu se rendre au lycée hôtelier pour déguster de bons petits plats et se faire servir ; moment exceptionnel et étonnant pour tous.

2023 s'est terminée avec des envies de voyage, comme aller à la rencontre d'autres dispositifs, le lien avec l'association AMACH entretenant cette envie. Par ailleurs, réitérer la présence du GEM au marché de Noël, et étoffer les cultures de plantes médicinales vont guider notre direction au grès du quotidien pour la nouvelle année.

Petit récapitulatif en chiffre :

39 ateliers cuisine, 11 sorties à la journée et 20 sorties à la demi-journée, 36 séances de sport adapté, 45 ateliers de création loisirs, 23 séances de karaoké, 16 ateliers spécifiques au jardincar l'entretien terrasse se fait au quotidien, 16 séances d'expression, et il y a eu 7 journées consacrées aux travaux de la cuisine.

Le public bénéficiaire :

L'ensemble de nos actions s'adressent aux adhérents et aux personnes venant découvrir le GEM. Fin 2023 nous avons 31 adhérents à jour de leur cotisation et la moyenne d'âge est de 57 ans. Il y a 15 femmes et 16 hommes. 67% perçoit l'AAH, 30% la retraite et 3% sont sans ressource. 62% sont accompagnés par un CMP, 32% par un psychiatre en libéral, 3% disposent d'un accompagnement SAMSAH uniquement et 3% d'un suivi avec une association du médico-social. 25% sont sous tutelle ou curatelle.

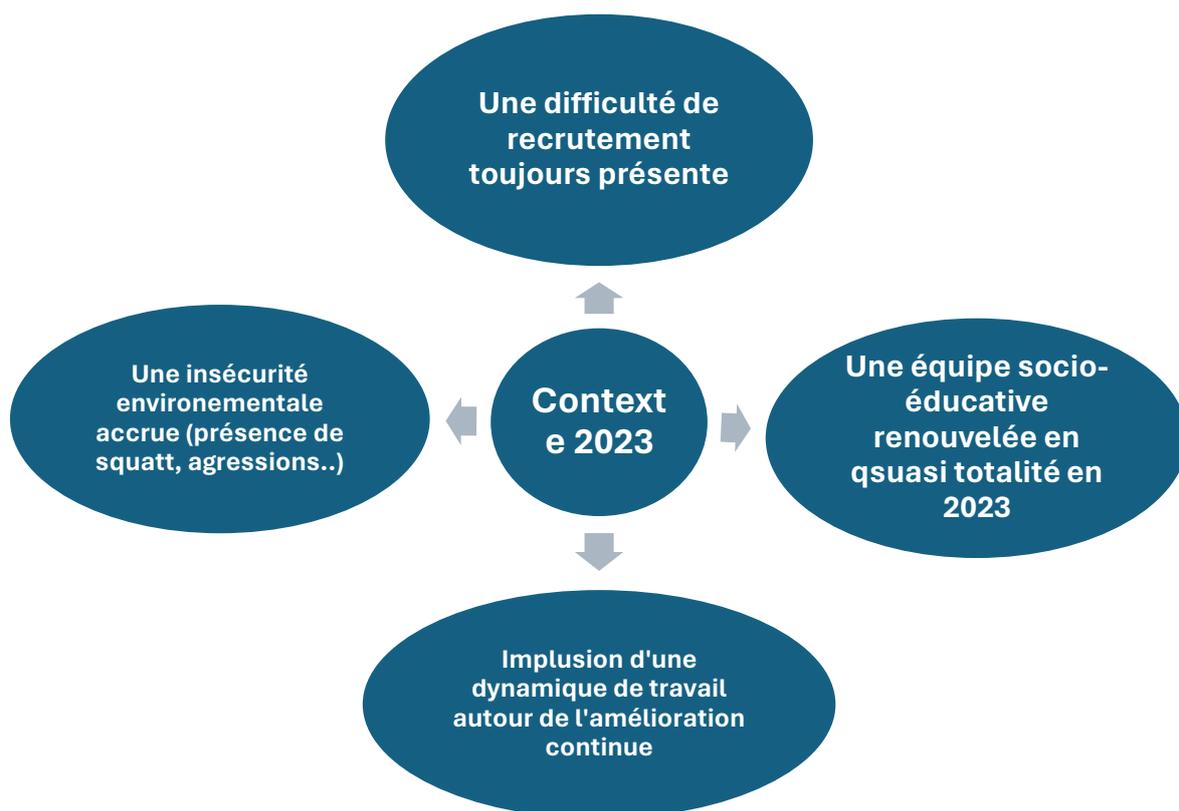
# MECS HOPE

## Préambule

### Le contexte 2023

Dans notre rapport d'activité 2022, nous évoquons la tension à laquelle notre secteur d'activité est confronté en termes d'attractivité et de recrutement. Nous soulignons également l'environnement de l'établissement avec ses particularités (gestion du site à plusieurs associations) et ses contraintes existantes ou à venir (absence d'extérieur, implantation à proximité de l'UHU).

Au moment de la rédaction de ce rapport d'activité 2023, nous tenons à mettre en exergue les points de contextualisation suivants :



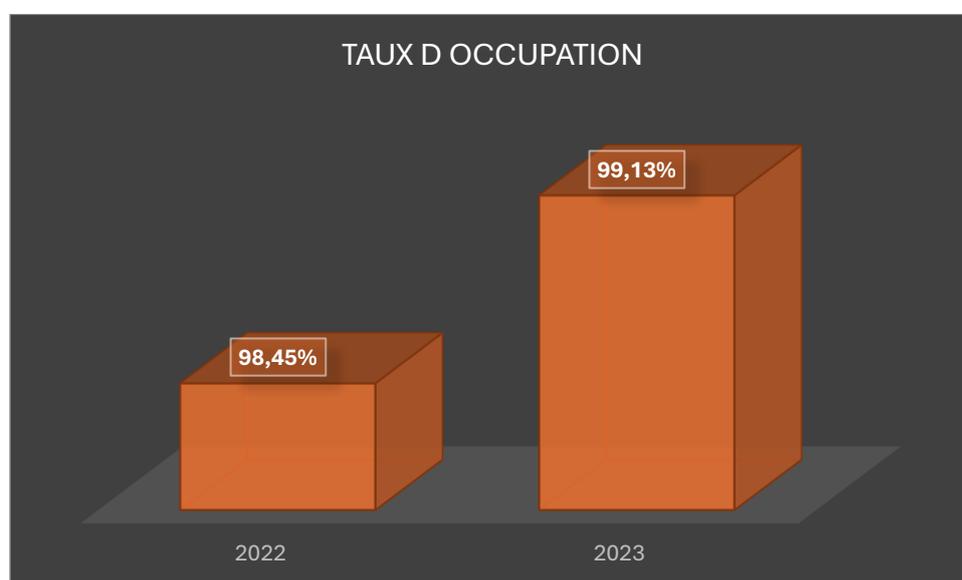
Ces éléments contextuels prendront place dans différentes parties de ce rapport afin de donner lecture des problématiques rencontrées, des dynamiques à l'œuvre et de la stratégie développée.

## Les indicateurs d'activité

### Indicateurs relatifs à l'occupation

#### Taux d'occupation

Notre activité 2023 se situe à 99,13%, soit 18 092 journées réalisées.



Le nombre de journées autorisées pour l'exercice 2023 s'élevait à 18 250 journées, soit, un taux d'occupation de 100%.

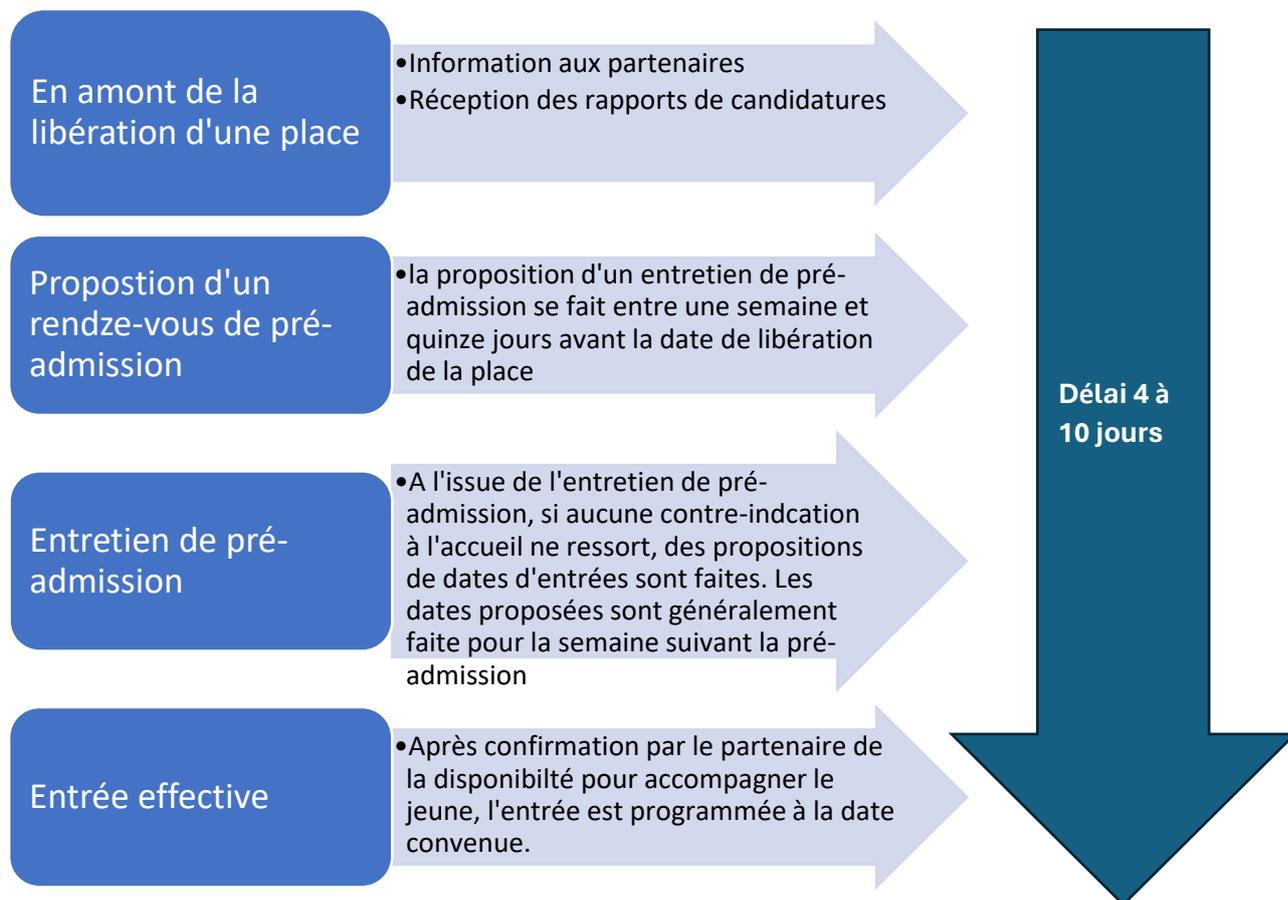
Nous réalisons 158 journées de moins que le nombre autorisé.

La gestion des places est une préoccupation importante pour notre établissement et ce pour diverses raisons :

- Enjeu de réalisation de l'activité
- Enjeu de réponse aux besoins d'accueil du territoire
- Enjeu de garantir un accueil dans une logique de bienveillance tout en réduisant les délais de vacances.

Notre processus d'admission a vocation à limiter les délais entre une place libérée et une entrée, mais aussi à limiter les délais d'attente entre une pré-admission et une admission.

Nous souhaitons inscrire notre démarche d'admission dans une logique respectueuse des personnes. Notre process a vocation à pouvoir très rapidement donner une réponse aux personnes et aux partenaires.



### Nombre de sortie en 2023 :

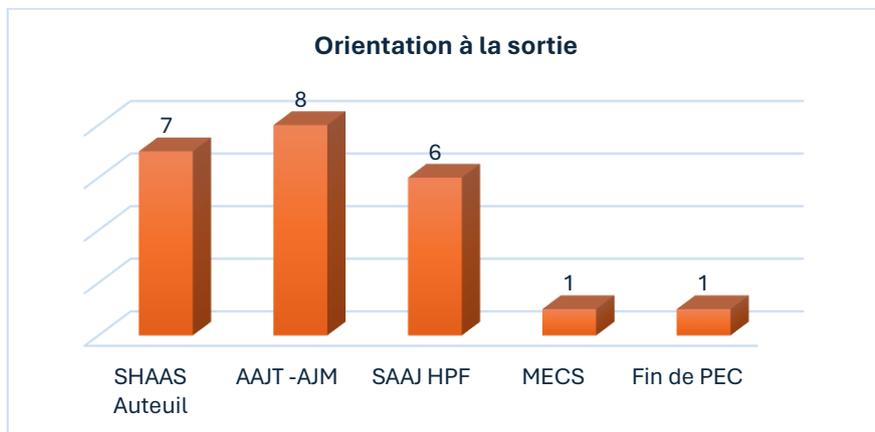
Nous avons eu 23 sorties durant l'année 2023.

#### Orientation à la sortie

Les orientations réalisées sont majoritairement vers des dispositifs accueillant des jeunes majeurs en autonomie

- ✓ 21 jeunes ont été orientés vers des structures accueillant des jeunes en autonomie dans le cadre de contrats jeunes majeurs.
- ✓ 1 jeunes a été orienté vers une autre MECS du territoire.
- ✓ 1 jeunes est sorti à ses 18 ans sans maintien d'une prise en charge ASE

Nos principaux partenaires dans le cadre de la sortie des jeunes de la MECS sont les dispositifs en autonomie de l'association d'aide aux jeunes travailleurs (AAJT), la fondation d'Auteuil, et HPF. Ces partenariats s'inscrivent dans une logique de continuité de parcours et d'accompagnement vers une autonomie grandissante. Nous nous situons ainsi pleinement dans les orientations départementales.



#### Durée de séjour des jeunes sortis

Un des objectifs de la MECS HOPE est de préparer les personnes accueillies à sortir de la MECS dans de bonnes conditions. Nous définissons celles-ci de la manière suivante :



Garantir la continuité du parcours du jeune vers un processus d'autonomisation grandissante et d'inclusion.

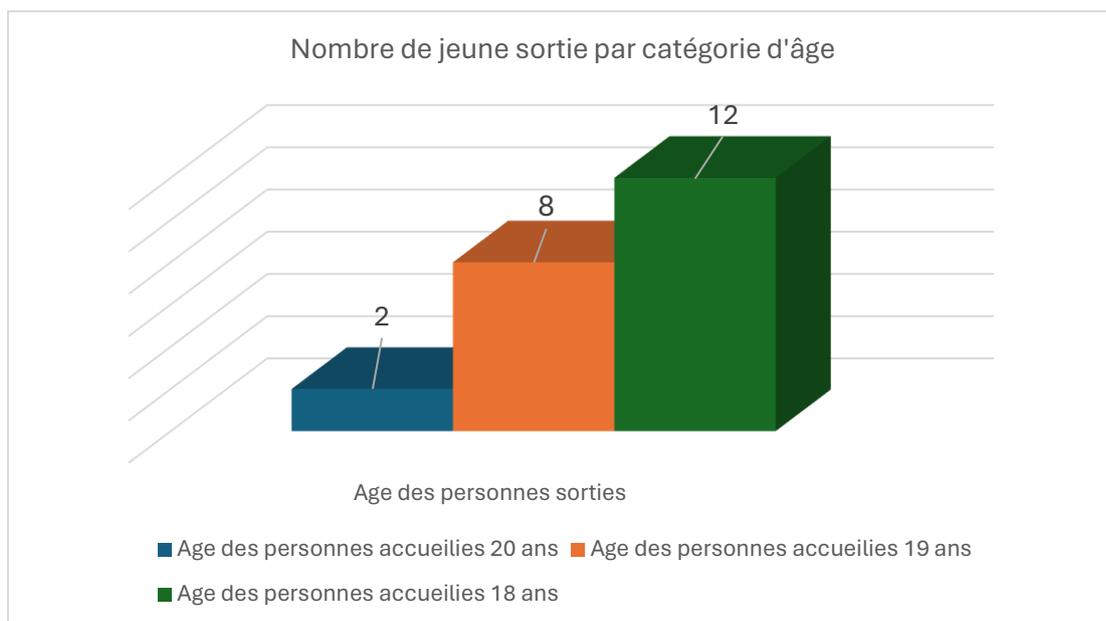
Acquisition de repères par les jeunes dans leur nouvel environnement de vie (développement d'habiletés sociales adaptées, connaissance règles sociales ...)



Acquisition, développement et renforcement de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Ainsi, le projet d'accompagnement de la MECS HOPE se veut être étayant pour les jeunes dans l'ensemble des dimensions de leur projet de vie sur le territoire français tout en respectant leurs origines, leurs cultures, et leurs souhaits.

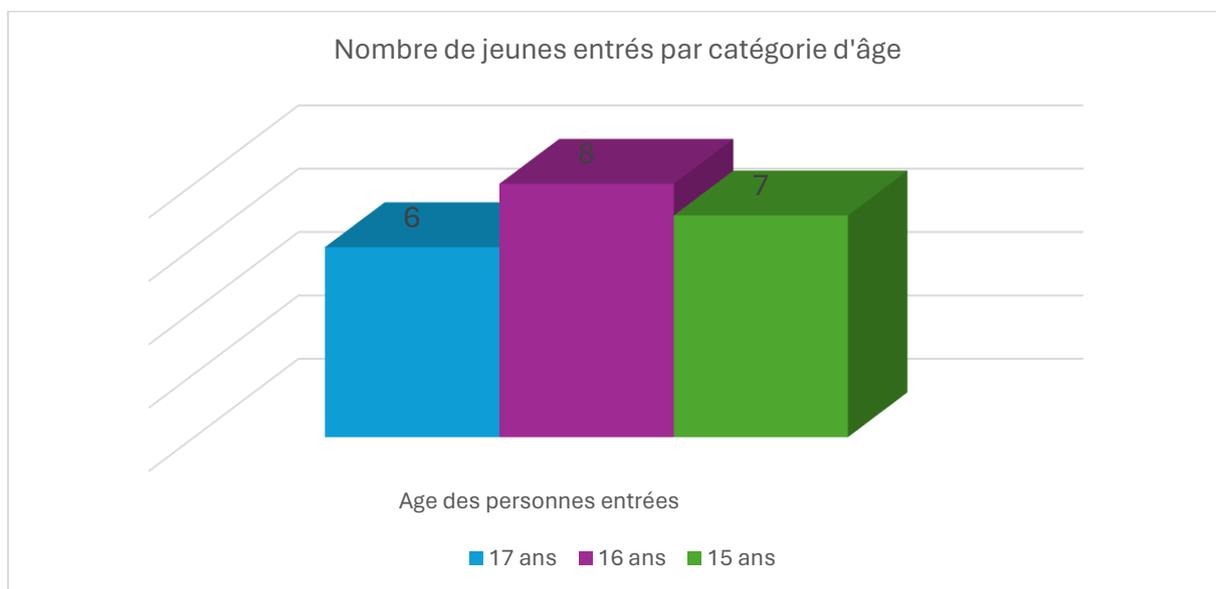
Tous les jeunes ayant quitté la MECS en 2023 avaient atteint leur majorité.



Nombre d'entrées en 2023 :

Nous avons procédé à 22 admissions sur l'année 2023.

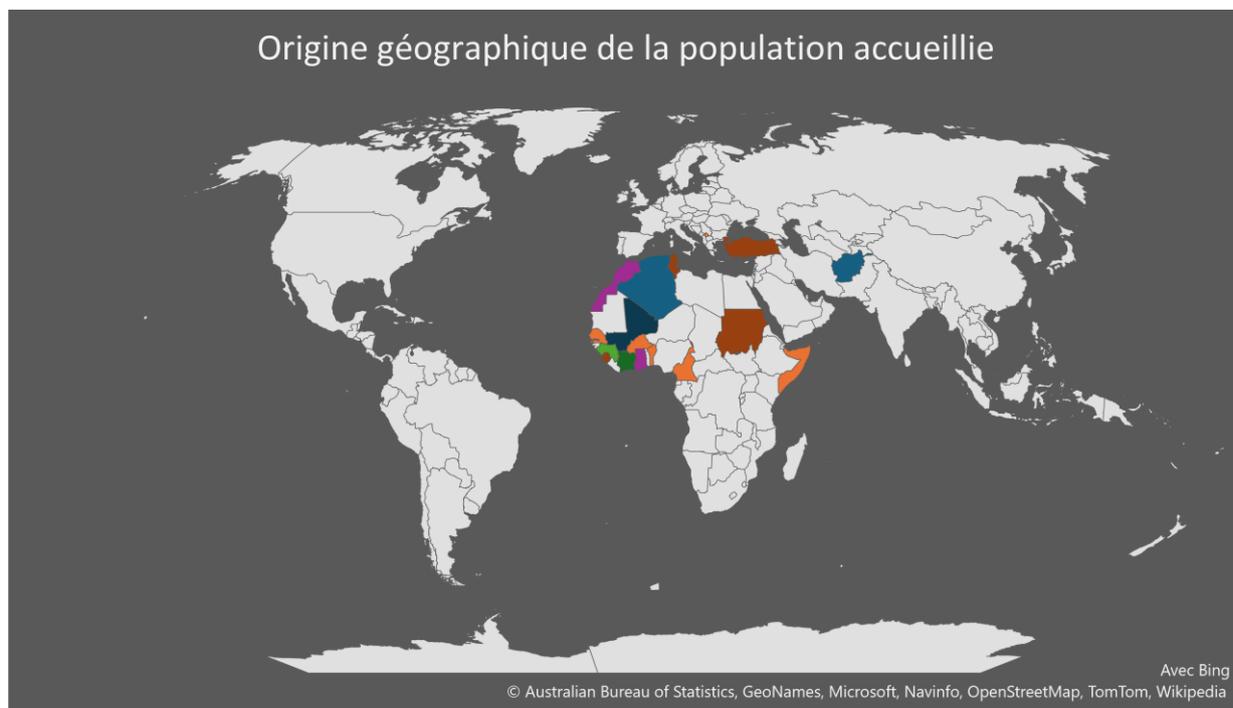
L'ensemble des admissions concernent des jeunes entre 15 et 17 ans.



**Indicateurs relatifs à la population :**

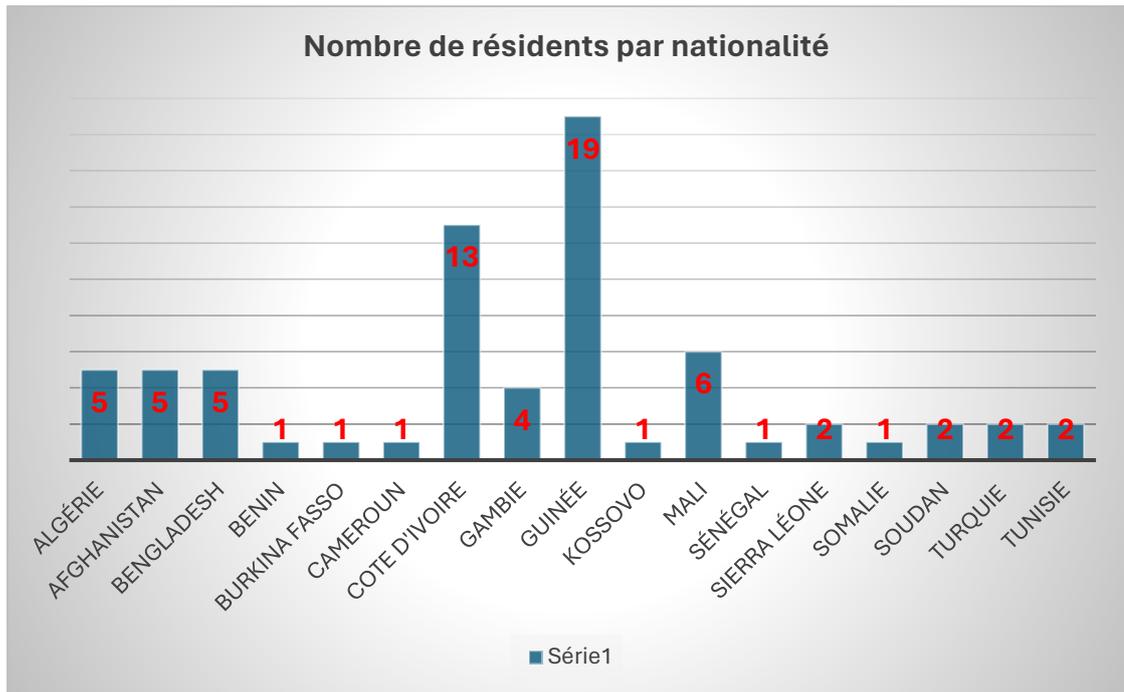
## 1. Pays de provenance

Nous avons accompagné sur l'année 2023 des résidents issus de 17 nationalités différentes.



Les nationalités les plus représentées dans l'effectif 2023 sont :

- Les guinéen (27%)
- Les Ivoiriens (17%)
- Les Maliens (8%)
- Les Bangladais, afghans et algériens (7% chacun)



La diversité du public accueilli offre une richesse culturelle mais occasionne également un certain nombre de problématiques liées à la cohabitation :



### **Les indicateurs de santé :**

Le poste d'infirmière est vacant au sein de la structure depuis juin 2023. Notre recherche active de recrutement s'est jusqu'à présent avérée vaine.

Cette situation impacte directement l'activité des personnels socio-éducatifs qui mettent en œuvre l'accompagnement au soin des jeunes. Ils assurent également le lien avec les professionnels de santé extérieurs (médecin, dentistes, ...).

La problématique santé des jeunes que nous accueillons est importante, à la fois au regard du nombre de jeunes, de la dimension collective de l'hébergement (propice à une propagation plus rapide des virus tels que la grippe, les gastro-entérites...) mais aussi du rapport des jeunes au soin qui oscille entre volonté de consommer, absence de rigueur dans les rendez-vous pris, et multiplicité des besoins.

Le nombre d'accompagnement vers des praticiens de santé réalisés par les équipes socio-éducatives est conséquent.

#### La permanence psychologique 2023<sup>1</sup>

Quarante journées d'interventions ont eu lieu sur l'année 2023, représentant 240 heures de présence auprès des deux étages de la MECS HOPE.

Au total, 42 entretiens cliniques se sont déroulés au cours de cette année avec les jeunes accueillis, en langue française et anglaise, ainsi qu'en langue pachtou assurée par un interprète.

Un quart des rencontres demeurent des consultations ponctuelles, voire des entretiens uniques.

Une dizaine de jeunes a été reçu à une fréquence récurrente, de trois à six fois au cours de l'année.

Précisément, parmi les cinquante jeunes accueillis sur l'établissement en 2023, 10% environ ont été demandeurs d'un dispositif d'écoute clinique pérenne.

En plus des motifs habituels de consultation pour troubles du sommeil ou plaintes somatiques chroniques, se sont ajoutées les perspectives anxiogènes de l'avenir. La problématique de l'ancrage dans le pays d'accueil s'est davantage étoffée, avec la concrétisation de certains projets de vie et horizons professionnels.

Le maintien des liens familiaux, indispensable pour la plupart des jeunes reçus lorsqu'il est possible, a fait naître parfois d'intenses réflexions autour du sentiment de loyauté entre le pays natal et le pays d'accueil. Symboliquement, l'attachement et les obligations liés au lieu de vie se sont confrontés aux attentes, parfois déçues ou démesurées de la famille restée au pays.

Cette année, le constat de la permanence psychologique est celui d'une baisse de fréquentation avec notamment un public « installé » dans le dispositif de mise à l'abri. Les sollicitations initiales des jeunes la première année étaient très souvent en lien avec l'arrivée sur le sol français et le parcours migratoire. Cette fois, les préoccupations sont celles de « grands » mineurs bientôt immergés dans la vie autonome.

---

<sup>1</sup> Partie rédigée par Mme BESANCON-CARBONNEL psychologue clinicienne

La vacance du poste d'infirmière depuis juin 2023 a eu un fort impact sur ma pratique hebdomadaire au foyer, notamment l'accès à certaines informations cliniques, la mise en place de premiers entretiens mais aussi le maintien de la visibilité de la permanence psychologique auprès des jeunes.

Enfin, l'arrivée de jeunes non francophones a pu complexifier l'accès à la permanence psychologique. Précisément, le recours à l'interprétariat clinique (afin de dépasser la barrière linguistique) a été un frein à la rencontre spontanée de jeunes originaires d'Afghanistan, d'Albanie ou du Sierra Leone.

En outre, l'activité clinique réalisée en 2023 s'est complétée par la participation à certaines réunions d'équipes et le maintien du lien partenarial avec la pédopsychiatrie de secteur, Dr Tiffany Granger.

C'est pourquoi, même sans capter la totalité de la population accueillie, la permanence psychologique au sein de la MECS HOPE rend possible un accès aux soins psychiques.

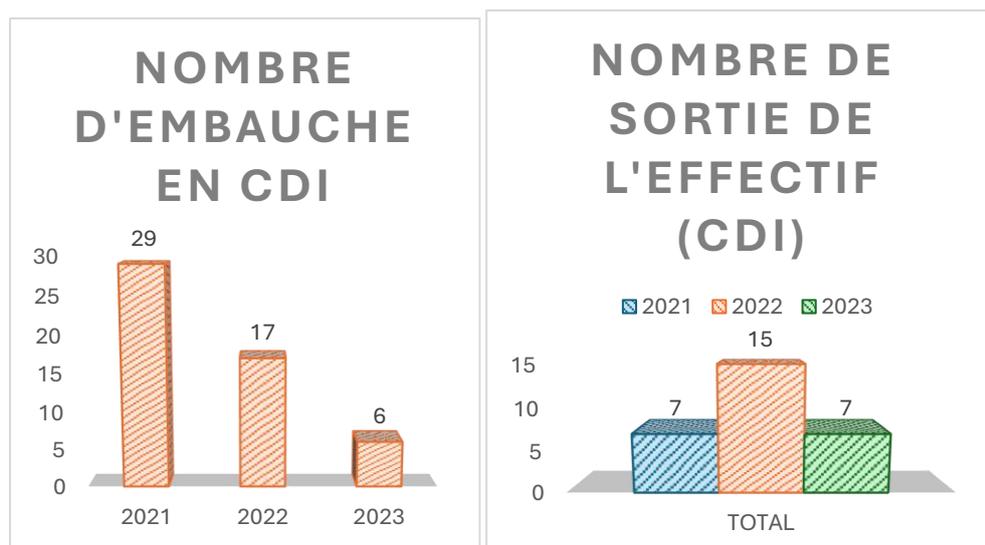
## Les indicateurs RH

Dans notre précédent rapport d'activité (2022), nous évoquions une année placée sous les auspices d'un « mode dégradé et un changement de paradigme » en référence aux problématiques RH du secteur.

L'année 2023 s'inscrit dans cette continuité même si sur la deuxième partie de l'année une dynamique plus positive se fit jour.

### Mouvements de l'effectif

Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution constatée dans les mouvements de l'effectif des professionnels. :



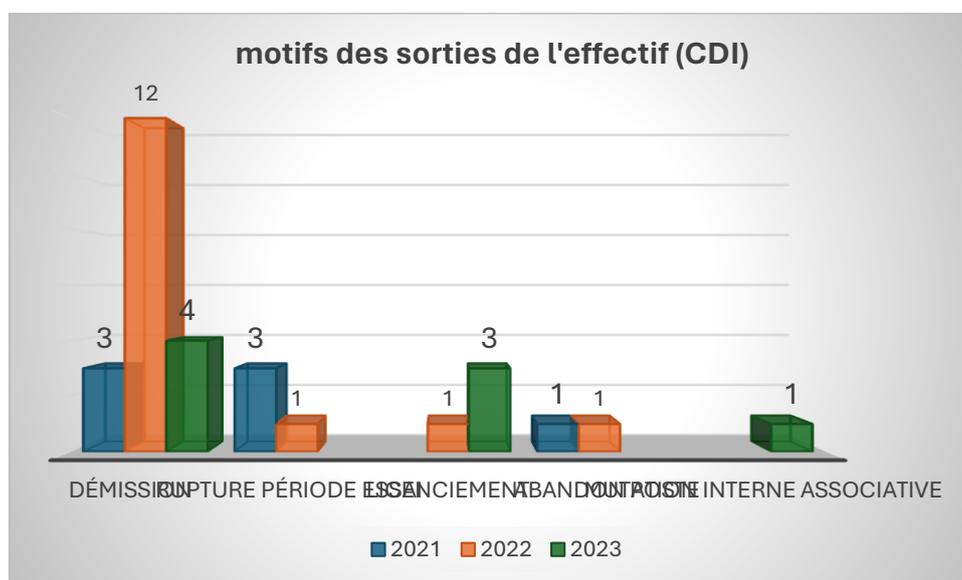
Même si l'exercice 2023 ne montre pas une stabilisation complète de l'effectif, l'analyse des graphiques met en exergue une dynamique de stabilisation avec un nombre fortement diminué de départs.

La difficulté de recruter demeure, ainsi que celle de recruter des professionnels expérimentés et diplômés du secteur social.

Notons dans les départs, celui de l'infirmière, intervenu en juin 2022 et dont le poste n'est toujours pas pourvu faute de candidature. Cette difficulté concernant les postes de professionnels de santé nous amène à réfléchir sur une logique plus associative qu'établissement par établissement.

#### Motifs des départs

Nous constatons une forte diminution des démissions entre 2022 et 2023. Cependant, nous avons été amenés à procéder à trois licenciement (2 personnels éducatifs et 1 agent de service).



Les démissions enregistrées ont été expliquées par les personnes sur les motifs suivants :

- Une personne ne se sentait plus en sécurité après avoir été agressée dans la rue au moment de prendre son véhicule.
- Les trois autres personnes ont trouvé un poste dans d'autres structures.

Une personne a quitté la MECS pour un autre pôle de l'association compte tenu de la différence des horaires mais aussi du profil du public.

#### Les recrutements :

Nous avons recruté en 2023, 4 personnels socio-éducatifs dont 2 monitrices éducatrices qui venaient de terminer leur formation en apprentissage, 1 assistante de direction et un ouvrier d'entretien.

Nous avons également transformé un poste de CDD de remplacement en CDI à la suite d'une démission.

Notre politique en matière de ressources humaines consiste à déployer une stratégie d'accompagnement des jeunes professionnels, une stratégie formative en proposant des espaces de travail mêlant à la fois l'opérationnalité et la sensibilisation à des sujets institutionnels (RBPP, Droit des personnes, Evènements indésirables...).

Le plan de développement des compétences, mutualisé au niveau associatif est un outil que nous investissons pour former nos équipes sur des problématiques liés à l'accompagnement des MNA et à l'action éducative.

En 2023, nous avons réalisés des actions de formation sur :

- Être éducateur en MECS
- Exil et traumatisme chez les mineurs non accompagnés et les jeunes majeurs
- Formation à la bientraitance (Cette formation est mise en place au niveau associatif et vise à termes à sensibiliser l'ensemble des personnels de l'association à la bientraitance)
- Gestion des évènements indésirables
- Participation aux journées nationales de l'ANMECS
- Surveillant de nuit qualifié
- Formation SSI (guide et serre-file)

Notre stratégie de formation vise à donner des outils aux professionnels pour alimenter leur connaissance du secteur d'intervention, leurs réflexions sur les problématiques des jeunes accueillis. Il s'agit de permettre une dynamique de montée en compétence.

## Les indicateurs de participation des usagers

Nous sommes conscients de l'enjeu que représente l'expression des personnes accompagnées.

Nous considérons que l'installation durable d'une instance de participation des personnes nécessite des conditions préalables que nous ne maîtrisons pas à ce jour :

- Compréhension par les professionnels du rôle, fonctionnement d'une telle instance qui ne peut se limiter à n'être qu'un enregistrement de plaintes ou de demandes. Les professionnels de la MECS doivent pouvoir trouver un juste positionnement dans une telle instance. Les difficultés d'équipe rencontrées en 2022 et sur une partie de 2023 n'étaient pas favorables à la mise en place d'une instance.
- Acculturation des jeunes à cette forme de participation qui doit se distinguer des formes de revendications collectives que certains ont connus avant leur arrivée à la MECS.

Pour autant, sur 2023, l'expression collective des jeunes a été mobilisée à travers notamment des réunions sur chaque groupe. Celles-ci, organisées parfois avec et parfois sans le chef de service, méritent d'être mieux structurées pour devenir un espace institutionnel d'expression collective.

Au total, sur l'année 2023, 11 réunions collectives ont été mises en place avec les jeunes. Nous observons une disparité entre les étages puisque 7 ont été organisées par un étage et 4 par l'autre.

Nous avons là un enjeu d'harmonisation à honorer.

Ces réunions ont traité les thématiques suivantes :

- Règles de vie et cadre de fonctionnement collectif

- Le respect
- Information sur la mise en place de la salle informatique, du comité hygiène et de son rôle
- Concertation pour les souhaits d'activités durant les vacances
- Recueil de l'avis des jeunes sur certaines dimension de la vie quotidienne (repas, participation à l'entretien des locaux...)

Ces temps par étage favorisent les échanges entre professionnels et jeunes. Nous avons pu identifier des axes d'amélioration autour de ces temps, à savoir :

- Etablir une programmation prévisionnelle annuelle
- Systématiser la formulation et la communication des ordres du jour
- Identifier dans la programmation les temps de présence des chefs de service à ces réunions
- Systématiser la rédaction et la communication des comptes rendus.

La MECS, ouverte depuis 2021, est en évolution dans son organisation et son fonctionnement. Certains sujets touchant à l'organisation de la vie quotidienne ou du fonctionnement (par exemple, la mise en place de caution, les critères de préparation à la sortie et d'attribution de l'allocation alimentaire dans ce cadre-là) sont à mettre en réflexion au sein de l'équipe elle-même, mais aussi avec les jeunes. Nous souhaitons penser, au-delà des réunions collectives sur les groupes, l'association des jeunes à certaines thématiques de travail de cette nature pour l'année 2024.

## La personnalisation de l'accompagnement

Le processus de personnalisation de l'accompagnement allant de l'entrée à l'actualisation annuelle des projets a souffert des problématiques d'équipe.

Une analyse des pratiques de personnalisation met en exergue de façon très schématique les éléments suivants.



### **POINTS FORTS**

- Le projet de chaque personne accueillie est individualisé et construit avec la personne.
- Les personnes accueillies sont sollicitées pour faire valoir leurs souhaits et attentes.



### **AXES DE PROGES**

- Systématiser l'usage de la trame institutionnelle pour la formalisation du projet.
- Optimiser le respect systématique des échéances

La mise en place effective d'un processus de travail tel que l'élaboration d'un projet personnalisé demande un certain nombre de prérequis pour une efficacité optimale.

- Construire une professionnalité commune, collective, en capacité d'intégrer l'incomplétude, la limite, voire l'impuissance de chaque professionnel.
- Se forger une identité de pratiques adossées à un référencement commun et partagé favorisant la cohérence au sein de l'équipe.
- Identifier collectivement le sens des concepts utilisés pour forger une analyse de la situation, élaborer des hypothèses de travail et traduire l'intention d'accompagnement en acte d'accompagnement.

Nous l'avons évoqué récemment dans notre rapport, l'équipe est en train de se construire. Notre enjeu est de porter ce processus de construction pour qu'à termes, les process de travail soient intégrés par le collectif de travail.

### **Notre démarche d'amélioration continue de la qualité :**

L'amélioration continue de la qualité fait pleinement partie de notre stratégie de pilotage de l'établissement, en ce qu'elle permet :

- De mobiliser, fédérer et inclure les professionnels dans les thématiques travaillées.
- D'identifier et analyser les processus, l'organisation, les pratiques pour en faire émerger les axes forts et les axes de progrès.

La dynamique d'amélioration continue de la qualité trouve sa traduction en 2023 par :

- Mise en route en mars de la démarche portant actualisation du projet d'établissement.
- Installation d'un comité de pilotage composé de la direction générale, d'administrateurs, de salariés de la MECS, de membre du CSE.
- Lancement de 4 groupes de travail sur les thématiques suivantes :
  - Cadre légal et règlementaires de la protection de l'enfance et de la MECS
  - Caractérisation du public au regard des deux premières années de fonctionnement
  - Droit des personnes accompagnées intégrant la manière dont la MECS met en œuvre les droits des personnes.
  - Evènements indésirables, plaintes et réclamations et prévention et gestion des situations de maltraitance et de violence.
- Les groupes de travail ont été co-animés par un membre de l'équipe et un cadre.
  - Cette dynamique de travail a abouti à la rédaction de la procédure relative à la gestion des évènements indésirables.
  - Les travaux des groupes ont permis de repérer des axes d'amélioration donnant lieu à une feuille de route pour 2024.
- La mise en place d'un comité hygiène et sécurité en charge de travailler la question de l'hygiène :
  - Processus d'accompagnement des résidents dans la question de l'hygiène, du nettoyage, de l'utilisation des produits.
  - Mise en place d'un « éducateur référent hygiène » par chambre en charge d'accompagner de façon hebdomadaire les occupants de la chambre sur l'entretien de celle-ci.
  - Affiche en pictogramme pour les chambres indiquant les consignes de nettoyage des chambres.

- Septembre 2023 : Restitution des travaux des différents groupes à l'ensemble du personnel de la MECS en présence du comité de pilotage.
- Décembre 2023 :
  - Elaboration par le groupe de travail Evènements indésirables d'un bilan relatif aux EI 2022- 2023 et transmission aux professionnels de ce bilan.
    - Les EI identifiés entre 2022 et 2023 concernaient des questions de sécurité (intrusion, agressions à l'extérieur de l'établissement, présence d'un squat, incendie provoqué par un jeune de l'ADDAP, vols, pratiques éducatives inappropriées.)
    - Des actions ont été mises en place pour traiter ou limiter ces évènements telles que des mesures disciplinaires, des dépôts de plaintes, l'installation de coffre dans les bureaux éducatifs, la mise en place des cartes bancaires anytime, le renforcement du système de vidéosurveillance, mises en place de séances de coaching.
  - Elaboration par le comité hygiène d'un bilan hygiène 2023 et transmission aux professionnels.

## Conclusion et perspectives

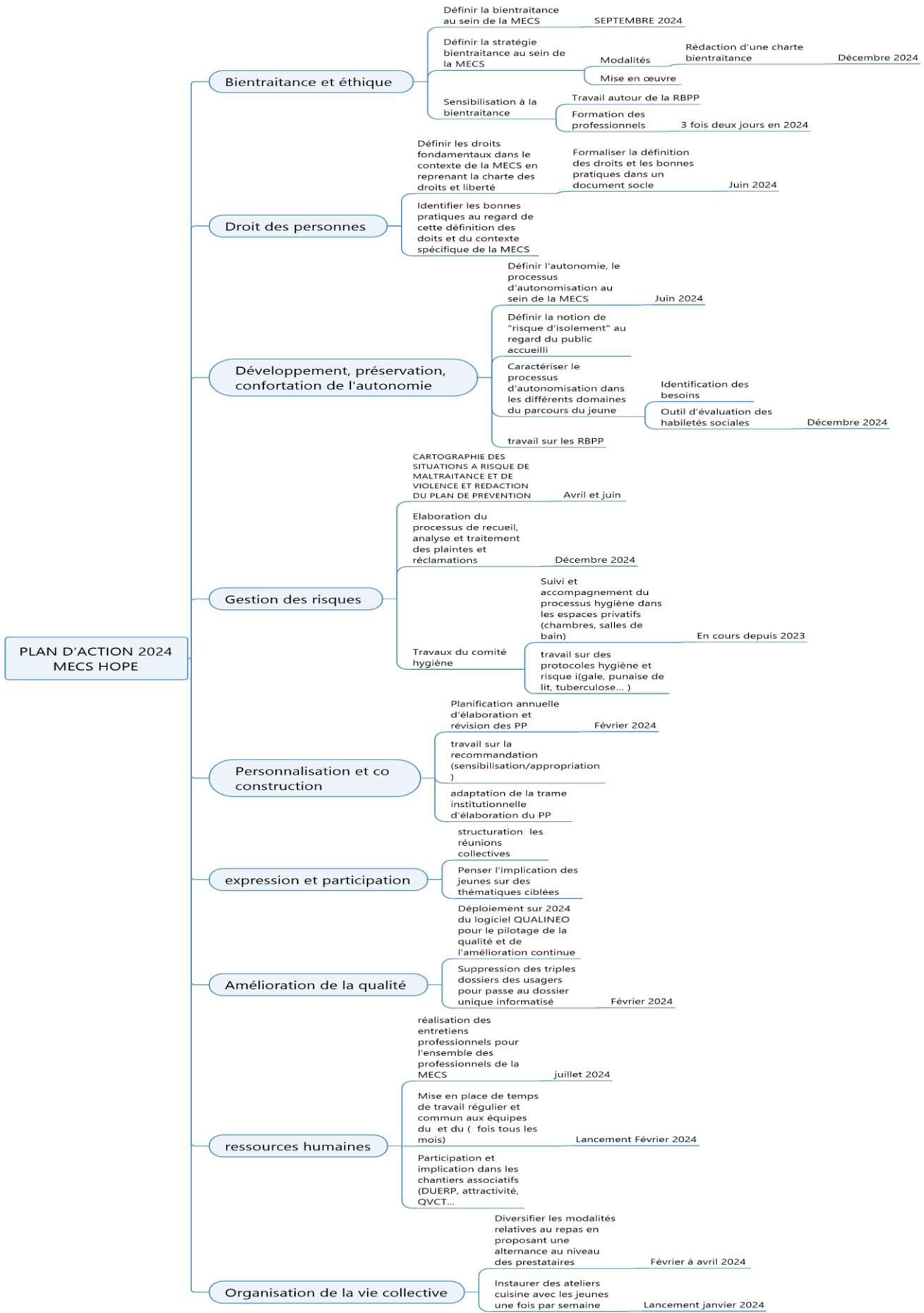
L'année 2023 voit s'amorcer une relative stabilisation de l'équipe.

La dynamique de travail impulsée à compter de mars 2023 s'inscrit dans la double volonté de stabiliser et d'améliorer.

Cette dynamique a vocation à se poursuivre sur l'année 2024 mais aussi 2025, date à laquelle nous aurons l'évaluation de la qualité et la production du rapport par le cabinet qui réalisera l'évaluation.

Notre objectif se situe donc bien dans le processus d'amélioration continue pour lequel nous avons mis en place des instances (comité de pilotage, comité hygiène), des groupes de travail et une feuille de route pour 2024.

Celle-ci, présentée aux professionnels en deux temps (réunion collective des professionnels de jour et réunions des veilleurs de nuit) fixe le cap pour l'année à venir. Nous présentons ci-dessous une version schématisée de cette feuille de route.



---

*SYNTHESE DES DONNEES CHIFFREES 2023 MECS HOPE*

---

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
50	18 092	99,13%

Nombre de jeunes accueillis	Nombre de jeunes entrés	Nombre de jeunes sortis
71	22	22

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
0	0	22

Cumul des durées de séjour en jours (jeunes sortis)	Cumul des durées de séjour en mois (jeunes sortis)	Durée moyenne de séjour En jours (jeunes sortis)
14524	484	660

Nombre et âge des personnes hébergées au 31/12/2023	14 ans -15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	+ de 18 ans
71	5	10	18	19	19

## POLE ASILE

### INTRODUCTION

Avec près de 142 500 démarches introduites - dont 123 500 pour la première fois -, les demandes d'asile ont atteint un niveau record en France en 2023. Un chiffre qui représente une hausse de 8,6 % sur un an, selon les premières données publiées par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).

L'Afghanistan demeure, pour la sixième année consécutive, le premier pays de provenance des demandeurs d'asile en France, avec plus de 17 500 premières demandes introduites. Suivent le Bangladesh (8 600 demandes), la Turquie (8 500), la République démocratique du Congo (8 000) et la Guinée (7 000).

En 2023, L'OFPRA a rendu 136 700 décisions concernant les demandes d'asile. 33 % des demandeurs ont reçu une réponse favorable, contre 29 % en 2022 et 26 % en 2021. Le délai moyen de traitement d'une demande s'établit désormais à 4,2 mois, soit un mois de moins qu'en 2022.

Ces chiffres s'entendent hors Ukraine. Quatre millions de réfugiés fuyant la guerre après le déclenchement des hostilités le 24 février 2022 ayant bénéficié de la protection temporaire en Europe, dont 115 000 en France.

Le niveau soutenu des arrivées s'est traduit en France par une réorganisation et une adaptation du dispositif national d'accueil et de mise à l'abri des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale sur notre territoire.

Les établissements du Pôle asile ont été impacté au même titre que les partenaires par ces changements de paradigme et ont amorcé en 2023, une évolution des pratiques pour s'adapter à ce flux important de migrants avec une vulnérabilité en constante évolution.

Pour les équipes du Pôle asile, l'année 2023 est la somme de diverses évolutions qui modifient notre approche de la demande d'asile, nos pratiques professionnelles et nos modes d'organisations pour un accueil digne des personnes accompagnées.

**Ces évolutions se matérialisent par :**

L'évolution du DNA-NG

À compter du mois de novembre 2023, le DNA-NG a évolué et un nouveau module relatif à la gestion de l'indisponibilité a été mis en place dans le logiciel, ainsi qu'un nouveau système de déclaration des places.

Ces évolutions visaient d'une part à encadrer le volume de places indisponibles et leurs motifs et d'autre part à faire en sorte que toutes les places du dispositif national d'accueil (DNA) soient visibles dans le DNA-NG, quel que soit leur statut (occupé, en cours d'orientation, disponible, indisponible).

Afin de respecter le cadre réglementaire ainsi qu'un délai de prévenance à l'égard des opérateurs, l'orientation sur ces places vacantes se fait dans un délai de 2 à 5 jours maximum.

Ces nouvelles dispositions nous ont imposé une adaptation des pratiques professionnelles et de l'organisation opérationnelle au quotidien.

La réforme de la loi immigration :

Plusieurs dispositions de la réforme à venir vont impacter le domaine du droit d'asile et par conséquent l'activité du pôle asile de SARA LOGISOL.

La mise en place de pôles France asile, dont la Préfecture des Bouches du Rhône pourrait faire l'expérience, modifiera les modalités de dépôt des demandes d'asile auprès de l'OFPRA. La CNDA sera déconcentrée au niveau régional au sein des cours administratives d'appel. Cette décision permettra de rapprocher les justiciables de cette juridiction.

Enfin une petite révolution sera mise en œuvre prochainement. Le juge unique deviendra la norme à la CNDA et les formations collégiales ne traiteront que les cas complexes. Les critères permettant la saisine des formations collégiales (trois juges) restent à définir par voie réglementaire. Nous restons dans l'expectative quant aux effets de cette mesure.

En tout état de cause ces différentes mesures ont pour visée le raccourcissement drastique des délais d'examen des demandes d'asile des personnes.

### **La mise en place d'AGIR pour l'insertion des réfugiés :**

Le programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés (AGIR), marque un engagement sans précédent de l'état pour accélérer l'autonomie des bénéficiaires de la protection internationale par l'accès au logement et à l'emploi.

Déployé sur les bouches du Rhône début 2023, ce dispositif doit prendre le relais sur le dispositif réfugié du SIAO en proposant deux prestations complémentaires : un accompagnement individualisé des BPI et un appui à la coordination opérationnelle des acteurs de l'intégration.

Ce programme prend ses marques sur une année 2023 riche de rebondissement (post crise sanitaire) avec une augmentation du flux, une accélération de la demande d'asile et une explosion du taux de BPI sur le territoire.

### **L'évaluation de la qualité des ESSMS :**

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. L'objectif était d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies par des organismes habilités.

Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, la loi du 24 juillet 2019 a fait évoluer les missions de la HAS. Elle lui a confié la responsabilité d'élaborer :

Une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESSMS ;

Un nouveau cahier des charges fixant les exigences requises pour devenir un organisme autorisé à réaliser ces évaluations.

Dans un contexte complexe, les établissements du Pôle asile vont devoir s'outiller, s'organiser et se former pour préparer cette échéance. Cette évolution des pratiques s'articule avec un accompagnement au changement nécessaire aujourd'hui pour mettre du sens dans nos interactions au quotidien et affirmer nos valeurs en lien avec le projet associatif.

### **L'accueil des déplacés ukrainiens :**

En février 2022, la guerre s'est réinvitée sur le sol européen avec une intensité que nous n'avions pas connue depuis 1945. 10 millions de personnes ont fui leur foyer en quelques semaines. Un an plus tard, ce sont 8 millions d'ukrainiens qui trouvaient refuge dans l'Union européenne, avec une protection inédite, leur évitant l'errance que connaissent souvent les demandeurs d'asile. En France, les 100 000 accueillis ont ainsi été immédiatement pris en charge, hébergés, nourris et soignés.

Malgré un élan de solidarité inédit, les déplacés Ukrainien se heurtent à de nombreux obstacles, notamment pour apprendre la langue, accéder à l'emploi et à un logement pérenne, entravant leur parcours d'intégration. Alors que la guerre s'enlise, se prolonge, l'enjeu de faciliter leur intégration sur du long terme, notamment en adaptant les dispositifs temporaires dédiés, doit être pensé dès maintenant.

Nous avons été sollicités pour la création fin 2023, de 30 places d'hébergements pour ménages Ukrainiens pour préparer leur sortie des dispositifs hôteliers et construire une intégration durable sur le territoire.

D'une protection temporaire que l'union européenne garantie jusqu'en 2025, les personnes de nationalité ukrainienne pourraient envisager de « basculer » vers une demande d'asile « classique » auprès de la France. Le bénéfice de la protection subsidiaire est ainsi actuellement largement prononcé en raison de la violence aveugle d'une extrême gravité prévalant au sein de la majorité des oblasts « régions » en Ukraine.

Au travers de leur capacité à innover, les salariés du Pôle asile ont su, encore une fois, répondre présent au besoin d'accompagner ce changement, d'adapter les pratiques et surtout de veiller en permanence à trouver du sens dans notre activité au quotidien.

Merci à tous !

## HUDA CLASSIQUE 2023

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
125	34955	76%

Nombre de ménages hébergés	Nombre de ménages entrées	Nombre de ménages sorties
89	81	69

Séjours inférieurs à 8 jours	Séjours entre 8 jours et 6 mois Par personne	Séjours supérieurs à 6 mois Par personne
0	86	64

Cumul des durées de séjour en jours par personne	Cumul des durées de séjour En mois	Durée moyenne de séjour En jours
34955	1149	243

Taux de présence induite des déboutés (+ 1 mois)	Taux de présence induite des réfugiés (+ 6 mois)
2%	1%

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans
268	42	61	43	122

Nombre de personnes sorties	Transfert	Sortie vers hébergement	Solution individuelle	Fuite ou transfert Dublin	Sortie sans solution abandon-Autre
153	98	10	21	2	22

Taux de déboutés au cours de l'année	Taux d'obtention du statut au cours de l'année
84%	16%

## HUDA FVV/TEH 2023

HEBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE (HUDA) SPECIALISE DANS L'ACCUEIL DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES OU DE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
20	7212	99%

Nombre de ménages hébergés	Nombre de ménages entrées	Nombre de ménages sorties
14	5	4

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois Par personne	Séjours supérieurs à 6 mois Par personne
0	0	6

Cumul des durées de séjour en jours par personne	Cumul des durées de séjour En mois	Durée moyenne de séjour En jours
4759	158	793

Taux de présence induite des déboutés (+ 1 mois)	Taux de présence induite des réfugiés (+ 6 mois)
0%	39%

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+ 59 ans
25	3	8	3	10	1

Nombre de personnes sorties	IML	CPH	Solution individuelle
6	3	2	1

Taux de déboutés au cours de l'année	Taux d'obtention du statut au cours de l'année
15%	85%

## CADA LOGISOL 2023

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
100	34552	95%

Nombre de ménages hébergés	Nombre de ménages entrés	Nombre de ménages sortis
70	34	24

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois Par personne	Séjours supérieurs à 6 mois Par personne
0	2	22

Cumul des durées de séjour en jours par personne	Cumul des durées de séjour En mois	Durée moyenne de séjour En jours
18161	605	756

Taux de présence induite des déboutés (+ 1 mois)	Taux de présence induite des réfugiés (+ 6 mois)
4,3%	24%

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans
134	19	34	17	64

Nombre de personnes sorties	Sortie vers un autre hébergement	Sortie logement privé	Sortie vers une solution adaptée	Sortie sans solution
39	3	0	13	23

Taux de déboutés au cours de L'année	Taux d'obtention du statut au cours de L'année
25%	75%

### Les modalités de sorties

Bail glissant*	Abandon	CPAR**	Autre	Transfert	115	Solution indiv
0	1	5	8	0	3	22

\* bail glissant ou ALT

\*\* CPAR centre provisoire d'aide au retour

## CADA SARA 2023

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
158	50517	88%

Nombre de ménages hébergés	Nombre de ménages entrées	Nombre de ménages sorties
106	45	31

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
0	2	29

Cumul des durées de séjour en jours par personne	Cumul des durées de séjour en mois	Durée moyenne de séjour En jours
35451	1181	644

Taux de présence induite de déboutés (+ 1 mois)		Taux de présence induite de réfugiés (+ 6 mois)			
1%		19,5%			

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+ de 60 ans
	207	31	47	30	98

Nombre de personnes sorties	Sortie vers un autre hébergement		Sortie logement privé/public		Sortie vers une solution adaptée		Sortie sans solution	
	55	14		11		9		21

Taux de déboutés au cours de l'année	Taux d'obtention du statut au cours de l'année
28%	72%

Bail glissant*	Résidence sociale	Transfert/CPH	Solution indiv. (Famille, communauté, autre...)	Autre	DIHAL	Bail direct parc public/privé
11	0	14	21	9	0	0

## HEBERGEMENT POUR REFUGIES 2023

Nombre de places		Journées réalisées		Taux d'occupation		
75		19411		71%		
Nombre de ménages hébergés		Nombre de ménages entrés		Nombre de ménages sortis		
18		2		5		
Séjour inférieur à 8 jours		Séjour entre 8 jours et 6 mois		Séjours supérieurs à 6 mois		
0		0		5		
Cumul des durées de séjour en jours par ménage		Cumul des durées de séjour en mois		Durée moyenne de séjour En jours		
7875		262		1575		
Couples avec enfants		Familles monoparentales		Couples sans enfant		Personnes isolées
8		5		1		4
Taux de déboutés au cours de l'année				Taux d'obtention du statut au cours de l'année		
72%				28 %		
Bail glissant*	Résidence sociale	Transfert/CPH	Solution indiv. (Famille, communauté, autre...)	Autre	DIHAL	Bail direct parc public/privé
11	0	14	21	9	0	0
Nombre de personnes hébergées	- 3 ans		3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+ 60 ans
59						
Nombre de personnes sorties	Sortie vers un autre hébergement		Sortie logement privé	Sortie vers une solution adaptée (Logt public bail direct)		Sortie sans solution
21	0		0	21		0

### *La démarche qualité au Pôle Asile*

L'année 2023 a été une année riche en projets. Evaluation de la qualité des ESSMS qui se profilait en 2024 a été source d'inspiration et de motivation, afin de formaliser et valoriser nos forces et nos compétences, tels que :

Réécriture de quelques projets d'établissements :

Début 2023, nous avons lancé un grand chantier de réécriture du projet d'établissement du CADA. Il a mobilisé l'ensemble des équipes, et a donné lieux à des groupes de réflexions sur l'amélioration de la qualité de notre prise en charge. Il a pu également permettre de valoriser par l'écrit notre organisation et notre prise en charge des demandeurs d'asile.

Mise en place de formations collectives :

En 2023, outre les formations professionnalisantes, engagées individuellement par les salariés autour de la prise en charge spécifiques des demandeurs d'asile, nous avons initié dans le plan de formation, des formations collectives autour de la qualité de notre prise en charge.

Bientraitance, bienveillance et prévention de la maltraitance (Démarche et outils)

Gestion des évènements indésirables, plaintes et réclamations

Premiers secours en santé mentales

Création d'un groupe de travail « gestion des situations d'urgences et des conduites à tenir) :

Ce projet qui a pris naissance en 2021, une année particulièrement impactée par des incidents graves au sein des établissements du pôle asile, et a fait émerger une réflexion autour de :

Un besoin de soutien auprès des professionnels sur les conduites à tenir

Des besoins identifiés sur la gestion des situations d'urgence par les professionnels.

Création d'un groupe de travail entre « les maitres de maison et surveillants de nuit »

Un groupe de travail constitué des maîtres de maison de soirées et WE des établissements avec hébergement (pôle social + MMA + asile). 10 séances de travail environ, jusqu'à mai 2023, ont été menées, autour de :

Partage d'expériences

Echanges des pratiques

Recherche de solutions,

Identification des types de situations d'urgences rencontrées,

Ces séances ont abouti à la réalisation d'un livret intitulé « guide des conduites à tenir et gestion des situations d'urgence », constitué de 8 fiches actions : agression verbale et menaces, agression physique sans armes, agression physique avec armes, accidents /blessures /inconsciences, urgences vitales, intrusions/ vols, dégât des eaux, incendies.

Y sont également joint ; les numéros d'urgences et des cadres d'astreinte

Création d'un comité de suivi des situations préoccupantes du pôle asile et groupe de réflexion Ethique :

Cette réflexion est l'aboutissement du groupe de travail sécurité, pour apporter une réflexion qui a du sens et une analyse a posteriori des situations, dysfonctionnements ou événements porteur de risque. Constat de départ :

Le nombre d'incidents répertoriés en constante augmentation depuis l'ouverture des sites collectifs sur des territoires marseillais tendus.

Le manque de réactivité et de soutien des forces de police

Le manque de solutions concrètes des services psychiatriques

Les réflexions du groupe travail sur la gestion des situations d'urgence

La détérioration de l'environnement

Ce comité répond aux besoins de réponses adaptées, de soutien auprès des professionnels, de création d'outils et de procédures pour clarifier le cadre et les limites d'interventions de chacun. Il se réunit au moins 2 fois dans l'année, fait le bilan des événements, des solutions proposées et des préconisations pour la gestion future.

#### **Mise à jour de toutes les procédures internes :**

Toutes les procédures du pôle asile ont été réactualisées et ont fait l'objet d'une communication interne, afin de s'assurer de l'uniformité des outils par l'ensemble des équipes. Certaines des procédures liées à l'accompagnement des ménages ont été mise à jour avec l'ensemble des équipes, d'autres liés au fonctionnement des services, l'ont été par les équipes de cadres. Cela a donné lieu à 3 livrets de procédures :

Les procédures de fonctionnement du service : procédures de congés, de recrutement, de gestion de caisse, de conventions, etc.

Les outils de procédures liés à l'accompagnement des ménages : la gestion des logements, les protocoles d'urgence, l'entrée, l'accompagnement et la sortie des ménages, ...

Les contrats, avenants, règlements, livrets d'accueil, charte des droits et libertés, ...

#### **Perspectives 2024**

L'année 2023, a été une année riche en changement pour les établissements, tant au niveau de la politique de l'asile (nouvelle réforme du droit d'asile), modifiant les conditions de prise en charge en CADA, qu'au niveau de l'OFII, nous demandant de nouveau effort pour la modularité des places pour l'accueil des demandeurs d'asile isolés.

A cela s'ajoute l'accélération de la demande d'asile et l'engorgement des places d'hébergements pour la sortie des bénéficiaires de la protection internationale.

Il s'agira donc pour l'année 2024, de s'adapter, tout en poursuivant notre engagement auprès du public migrant et en répondant aux contraintes législatives. Cela se matérialisera par plusieurs actions correctives pour une meilleure prise en compte des besoins des publics, du territoire et des partenaires sociaux.